

XXII^e ANNÉE



1906



DÉCEMBRE



No 12

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Le Saint de l'Eucharistie

Panegyrique de saint François d'Assise, prononcé dans
l'église conventuelle des Franciscains de Montréal
le 4 octobre 1906 par le
R. P. E. GALTIER, S. S. S.

Qui manet in me, hic fert fructum multum.

(Après avoir retracé à grands traits le mouvement de ferveur qui porte de nos jours avec une impétuosité de plus en plus accélérée les âmes chrétiennes vers la table eucharistique, l'orateur explique qu'il va nous montrer en saint François l'un des plus grands amants de l'Eucharistie, et dans l'Ordre fondé par lui, la continuation et la prolongation de cet amour.)



est presque oiseux de dire que tous les Saints ont eu une grande dévotion et un grand amour envers l'Eucharistie.— Cela, du reste, ne saurait nous surprendre.

L'Eucharistie n'est-elle pas, en effet, ici-bas, le sacrement de la sainteté, la source d'où découlent toutes les grâces qui donnent la sainteté, toutes les divines énergies qui la produisent dans une âme, toutes les vertus qui la parent, tous les secours qui l'entretiennent et la développent? N'est-elle pas en même temps le terme suprême, où tend la sainteté, l'objet final qui la couronne?

Oui, elle est tout cela en vérité, puisqu'elle contient celui-là même qui a dit : « Je suis la voie, la vérité, la vie, le salut. — Celui qui me mange vivra par moi. Et celui qui vivra et demeurera en moi, portera beaucoup de fruits ! » — « *Qui manet in me vivet !* »

N'est-ce pas à l'Eucharistie que s'appliquent éminemment ces paroles : *Ubi fuerit corpus... illic congregabuntur et aquila*. Là où sera le corps du Christ se rassembleront tous les aigles, c'est-à-dire les âmes saintes, au vol puissant, qui montent vers les sommets de la sainteté ! »

Or, si tous les saints ont été des serviteurs fidèles de l'Eucharistie, comme ils ont été les plus magnifiques des fruits qu'a fait lever, dans l'Eglise, sa toute-puissante vertu, il est néanmoins vrai de dire, qu'entre tous les autres, certains ont brillé par une dévotion plus grande et un amour plus ardent envers ce divin Sacrement. — Tel fut saint François d'Assise. Et c'est peut-être là un des côtés les moins connus de sa radieuse figure et de son admirable sainteté.

On acclame, en lui, l'homme à l'héroïque pauvreté, au détachement absolu, à l'humilité prodigieuse, à la charité plus angélique qu'humaine ; mais remarque-t-on assez qu'il fut l'amant passionné du Mystère de nos autels ? — Et pourtant il le fut !

J'aurai tout dit sur la dévotion de saint François au saint Sacrement, si je vous fais voir rapidement qu'elle embrassa et honora le Mystère de nos autels sous tous ses aspects, tant elle fut vraie, éclairée et profonde.

Or, vous le savez, l'Eucharistie étant le chef-d'œuvre de la charité du Christ poussée à ses dernières limites, « *in finem dilexit,* » elle réalise à la fois les trois grandes aspirations de l'amour, les trois plus impérieux besoins du cœur humain.

* * *

Le cœur qui aime veut d'abord la présence de l'objet aimé : toujours le posséder, toujours se bercer au son de sa voix si douce, toujours s'enivrer de la contemplation de ses traits si chers : voilà son rêve ; se séparer de lui, le quitter, ne fût-ce que pour un temps, voilà son cauchemar et son tourment. Et quand d'impérieuses exigences imposent de cruelles séparations, les cœurs qui s'aiment cherchent à perpétuer dans une certaine mesure leur présence réciproque, en échangeant des objets, des images, de ces mille petits riens charmants destinés à rappeler le souvenir des absents.

Misé
l'inexor
Jésus
aimait
qu'un s
il a per
veut ét
tion de
Ce p
parmi
seuls sa
teur as
ristique
Il se
qu'il re
heures
Et q
leur or
ner en
Tout
était l'o
vent s'
campag
fers arti
Tel
chère
frères
en lais
Euchar
Testam
Sacrem
Pauvre
C'est
aux pré
les unis
« Die
me pers
veux le

Misérable et Impuissante tentative qui n'empêche pas, hélas !...
l'inexorable oubli de ronger la mémoire des chers disparus.

Jésus, lui, parcequ'il était tout-puissant, et surtout parcequ'il nous aimait infiniment, a voulu nous laisser plus qu'un mémorial, plus qu'un souvenir de lui ; et avant de monter au Calvaire, puis au ciel, il a perpétué ici-bas sa présence en nous laissant l'Eucharistie, où il veut être avec nous, partout, tous les jours, et jusqu'à la consommation des siècles : « *Ece vobiscum sum omnibus diebus.* »

Ce profond mystère de la présence personnelle du Fils de Dieu parmi nous au Tabernacle, saint François l'avait compris, comme seuls savent le faire les Saints éclairés d'En-Haut, et il se fit l'adorateur assidu et l'apôtre zélé du Dieu caché sous les voiles eucharistiques.

Il se prosternait avec piété devant la porte de toutes les églises qu'il rencontrait dans ses missions, et passait là, parfois, plusieurs heures dans la contemplation et la prière.

Et quand il partagea le monde entre ses premiers compagnons, il leur ordonna, toutes les fois qu'ils verraient une église, de se prosterner en adorant.

Tout ce qui touche à la gloire et à l'honneur du divin Sacrement était l'objet de ses sollicitudes les plus empressées. On le voyait souvent s'occuper de mettre de l'ordre dans les pauvres églises de la campagne, fournir du linge et faire des pains d'autel dans de petits fers artistement travaillés qu'il portait avec lui.

Tel était son culte pour l'Eucharistie qu'il en oublia même sa chère dame la Pauvreté, et donna ordre à certain nombre de ses frères de s'en aller par le monde, chargés de ciboires précieux, pour en laisser un à tous les sanctuaires où ils trouveraient que la sainte Eucharistie ne reposait pas dans un vase digne d'elle. Dans son Testament spirituel, il enjoint à ses fils d'entourer toujours le saint Sacrement d'un culte irréprochable, malgré les exigences de la sainte Pauvreté.

C'est dans le même esprit de foi profonde, qu'il témoigna toujours aux prêtres la plus haute vénération, à cause des rapports étroits qui les unissent au Sacrement de nos autels.

« Dieu m'a donné tant de foi aux prêtres, disait-il, que s'ils venaient à me persécuter, ce serait à eux-mêmes que je voudrais avoir recours. Je veux les craindre, les aimer, les honorer comme mes maîtres. — S

un ange et un prêtre venaient au-devant de moi, je m'inclinerais d'abord devant le prêtre de Jésus-Christ pour lui rendre mes respects, comme au représentant de Jésus-Christ. »

Telle fut la foi profonde et la piété que le Patriarche d'Assise témoigna au Sacrement de la présence réelle. — Mais son amour ne fut pas moins admirable envers le Sacrement de la communion.

L'amour du Christ, en effet, après nous avoir légué, en ce Sacrement, l'inestimable bienfait de sa présence, pousse plus loin et plus haut ses ardeurs et nous fait des dons plus précieux.

Il ne suffit pas à l'amour de réclamer la mutuelle présence des êtres qui s'aiment et de créer entre eux la familiarité des rapports quotidiens. Vous le savez, pour l'avoir éprouvé par vous-mêmes peut-être, le cœur qui s'est ouvert à une vive affection tend de sa nature à l'*union* avec l'objet qui l'attire.

Ah ! si, dans les transports de l'amour, on pouvait s'incorporer ceux que l'on aime, vivre en eux et les faire vivre en soi !!!

Ce second rêve de l'amour, irréalisable à jamais pour l'humaine faiblesse, Jésus, lui, en a fait le chef-d'œuvre, et, pour ainsi dire, le *clou* de son Mystère eucharistique.

C'est sous la forme de nourriture qu'il se livre ; de son corps et de son sang il fait pour nos âmes un aliment divin qu'il nous donne à manger. Il lui plaît non seulement de rester avec nous, mais aussi de descendre en nous, d'y demeurer, d'y vivre et d'y devenir à ce point notre propre vie que chacun de nous puisse s'écrier, après l'avoir reçu en communion : « *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* »

Oh ! qui pourrait dire ici les ardeurs ineffables dont brûla saint François pour le Sacrement du Corps du Seigneur !

Il communiait souvent, « *sæpe communicabat,* » dit la Chronique, et il le faisait avec un tel recueillement, une telle ferveur que ses frères en étaient dans l'admiration et se sentaient eux-mêmes pénétrés de la plus grande dévotion. C'était comme plongé dans l'ivresse de l'esprit qu'il venait au très délicieux festin de l'Agneau immaculé et la plupart du temps la réception de l'Eucharistie le ravissait en extase.

Que dis-je ? sa vie tout entière ne fut-elle pas une *communion perpétuelle* et une *extase* d'amour ?

Ecoutez jaillir quelques-uns des accents qui trahissaient, par moments, son feu intérieur : telles ces flammes impétueuses qui,

s'élança
feu sou

« L'a
m'as-tu

Mon

ni juge

beauté

perditio

cœur e

tel char

d'intelli

Le c

aimer. (

te désir

Je ve

peut tr

me suis

un hor

toujours

A la

savoir o

du Chri

Mon

du Chri

du Bie

d'elle-m

Trans

Dieu, el

de toute

O Cl

t'aimer,

il t'a fait

grands a

Et, aj

que le n

lui-mêm

Je vo

blent pe

s'élançant tout à-coup de la montagne en éruption, nous révèlent le feu souterrain qui dévore le sein de la terre.

« L'amour m'a mis dans un foyer. Amour de charité, pourquoi m'as-tu blessé ainsi ?

Mon cœur, blessé par l'amour divin, n'est plus à moi. Je n'ai plus ni jugement, ni volonté, ni faculté de jouir ou de sentir. Toute beauté me semble une boue infecte, les délices et les richesses une perte. Un arbre d'amour chargé de fruits est planté dans mon cœur et me donne ma nourriture (l'Eucharistie) ; il fait en moi un tel changement qu'il rejette au dehors tout ce qu'il y avait de volonté, d'intelligence et de vigueur.

Le ciel et la terre me crient, toutes choses me crient que je dois aimer. Chacun me dit : Aime de tout ton cœur Celui qui t'aime et te désire si ardemment qu'il nous a tous faits pour t'attirer à lui.

Je voudrais aimer plus, si je pouvais plus ; mais mon cœur ne peut trouver davantage. Je ne puis donner plus que moi-même ; je me suis donné tout entier pour posséder cet amant, qui fait de moi un homme nouveau depuis que je l'ai trouvé ! O beauté ancienne et toujours nouvelle ! O lumière immense dont l'éclat est doux.

A la vue de tant de bonté, je suis entraîné hors de moi sans savoir où ; mon cœur s'amollit comme la cire et j'y trouve l'empreinte du Christ. Jamais on ne vit une telle métamorphose.

Mon cœur transformé se dépouille de lui-même pour se revêtir du Christ. Mon âme enchaînée se précipite dans les embrassements du Bien-Aimé ; plus elle contemple sa beauté, plus elle est hors d'elle-même.

Transformée en lui, elle est presque le Christ lui-même ! Unie à Dieu, elle devient presque toute divine : ses richesses sont au-dessus de toute grandeur, tout ce qui est au Christ est à elle !

O Christ ! comment peux-tu me dire de régler mon âme pour t'aimer, puisque toi-même tu n'as pas su te défendre de l'amour : il t'a fait venir du ciel sur la terre ; il t'a fait descendre aux plus grands abaissements, il t'a enchaîné et privé de toute grandeur. »

Et, ajoute l'historien, on ne saisissait plus sur les lèvres de François que le mot d'amour, amour ! . . . mot éternel et profond comme Dieu lui-même.

Je vous le demande, M. F., est-ce que de telles paroles ne semblent pas avoir été prononcées devant le grand mystère de l'Eucha-

ristie, et dans une de ces extases où la communion plongeait le saint Patriarche ? Pour trouver des paroles plus embrasées et plus belles il faudrait chercher au Livre où l'Époux divin chante le *Cantique* de son épithalame sacré avec son Épouse !

Arrivé à ces ardeurs, il ne se pouvait pas que l'amour de François pour l'Eucharistie ne le transformât en victime perpétuelle, en union avec son *amour immolé sur l'autel*.

Quand le cœur, en effet, a prodigué les dons et les largesses à l'objet qu'il aime, quand il a donné sa présence et s'est donné lui-même dans la plus intime des unions, il éprouve encore un troisième besoin, le plus noble de tous : c'est de *souffrir*, de *s'immoler*, de *mourir* pour l'objet de son amour.

Et c'est là quelque chose où la nature est si fort violentée et où l'oubli de soi va si loin que si l'amour obtient ce résultat, c'est son triomphe, c'est l'héroïsme du cœur, selon la parole de Celui qui s'y connaissait le plus en amour : « *Majorem hac dilectionem nemo habet...* ; Personne ne peut aimer davantage que de donner sa vie pour ceux qu'il aime. »

Eh bien, c'est jusque-là que Jésus-Christ nous a aimés : jusqu'au sacrifice de sa vie, à l'immolation de lui-même.

Le baiser d'amour que Jésus-Christ déposa sur le front meurtri de l'humanité fut un baiser de larmes et de sang ; l'étreinte dont il l'enserra sur le Calvaire fut un martyre qui creusa sur son front des rides sanglantes, perça ses mains et ses pieds, ouvrit sa poitrine et le fit mourir avec, sur ses lèvres tuméfiées, une parole d'amour et de pardon.

Cela, vous le savez ; mais ce à quoi vous ne réfléchissez peut-être pas assez, c'est que cette immolation héroïque, consommée une fois sur le Calvaire, n'a pas suffi au Cœur aimant du Sauveur. Et tandis qu'à mourir *une fois* le cœur de l'homme s'épuise, le Cœur de Jésus, parce qu'il nous aimait en Dieu, a voulu mourir pour nous *mille fois tous les jours*, en perpétuant et en renouvelant sans cesse sur l'autel de l'Eucharistie son sacrifice du Calvaire : « *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* »

Cette suprême charité du Christ souffrant dans sa Passion et s'immolant pour nous à l'autel, François l'avait admirablement comprise. Il n'y eut peut-être pas dans l'Eglise, sauf Marie et saint Jean, d'âme plus étroitement unie à la croix de Jésus-Christ que saint François.

On
Chris
ces e
jours,
comp
Qu
dans
Si,
être é
s'en é
servai
un bo
célébr
de di
mome
l'oblat
Ma
mystè
de s'ir
jours
union
Ma
naire
Christ
Ce
passio
flamm
la pou
plus s
partit
venu
martyr
tyre de
Qua
lantes,
envelo
jours é
tyre de

On peut dire qu'il ne connut et ne voulut savoir que Jésus et Jésus-Christ crucifié. Il versait au pied de la croix ses larmes les plus douces et les plus amères : et à l'office canonique qu'il récitait tous les jours, il avait joint un office particulier de la Passion qu'il avait composé.

Qui aime la croix doit aimer l'autel où s'en continue le mystère dans l'unité de sacrifice, d'hostie, de sacrificateur et de fruits.

Si, par un sentiment de profonde humilité, François ne voulut pas être élevé au Sacerdoce, et ne put jamais offrir le divin Sacrifice, il s'en dédommagea par l'admirable piété et l'assiduité avec laquelle il servait à l'autel : témoin cette nuit de Noël où il fit construire dans un bois une étable avec sa crèche sur laquelle un de ses compagnons célébra les saints Mystères, tandis que le Saint faisait les fonctions de diacre avec des transports d'amour ineffables. A la messe, au moment de la Consécration, il se prosternait et s'unissait de cœur à l'oblation de la sainte Victime.

Mais sa piété profonde ne s'en tint pas là ; devant ce perpétuel mystère de l'amour crucifié pour nous, saint François sentit le besoin de s'immoler à son tour ; en face de l'Hostie-Victime s'offrant tous les jours sur l'autel, il voulut être victime lui aussi et faire de sa vie, en union avec son Sauveur, un Sacrifice et un Martyre perpétuels.

Martyr ! Saint François ne le fut pas, il est vrai, au sens ordinaire de ce mot, car jamais il n'eut à répandre son sang pour Jésus-Christ.

Ce martyr, pourtant, il le désira, il le voulut, il le chercha avec passion, avec frénésie. Il brûlait de désir pour les caresses de la flamme, les baisers des fauves, les délices des échafauds. Il partit à la poursuite de l'objet de ses rêves, et chercha le point de terre le plus sauvage où il pourrait rencontrer le plus cruel martyr, et il partit pour l'Egypte musulmane, mais il ne trouva pas ce qu'il était venu chercher : ce ne fut pas lui qui esqua le martyr ; c'est le martyr qui ne voulut pas de lui ; et ce fut là son martyr : le martyr de l'amour.

Quand on aime, quand le cœur se consume en aspirations brûlantes, quand la violence de ses désirs semble devoir rompre la frêle enveloppe qui le contient, et que l'objet de tant de flamme fuit toujours et toujours sans que jamais on cesse de le poursuivre, ce martyr du cœur n'est-il pas de tous, le plus aigu et le plus cuisant ?

L'antiquité, pour représenter le point culminant de la souffrance humaine, n'a-t-elle pas imaginé Tantale, qui poursuivait éternellement le flot qui éternellement se dérobait devant lui ?

François fut un Tantale dont la lèvre brûlante poursuivait le flot de la tribulation. Il avait soif de Dieu et du martyr pour Dieu.

Ah ! grand Saint ! Cessez donc de tant chercher cette immolation du corps qui vous échappe : une immolation plus longue, plus grande et plus glorieuse vous attend : « *Gloriosior te manet pro Christo triumphus.* »

Vous vouliez le martyr de la main du bourreau pour Jésus-Christ ; vous l'aurez de la main de Jésus-Christ pour Jésus-Christ. Et puisque vous désirez être *Victime* et *Hostie*, Jésus-Christ sera lui-même le Grand-prêtre pour vous donner une ressemblance de plus avec son propre sacrifice à l'autel !

Il n'y a eu, je vous l'ai dit, qu'un seul sacrifice dans lequel le prêtre et la victime furent infiniment saints et dignes l'un de l'autre ; ce fut le sacrifice de l'autel, où le prêtre et la victime, c'est Jésus-Christ.

Cependant ce sacrifice qui tous les jours se reproduit à l'autel d'une manière infinie, se reproduisit une fois, sur le sommet d'une autre montagne, et d'une manière finie, dans la chair d'une pure créature, jugée digne d'un tel honneur. Le sacrifice était saint là aussi, puisque le prêtre ce fut Jésus-Christ, et la victime fut sainte, puisqu'elle s'appelait François d'Assise.

C'était aux premières lueurs matinales, en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. L'angélique François, à genoux sur la roche vive, sur le flanc abrupt de l'Alverne, méditait le mystère de la Passion. Oubliant tout, la nature, les hommes, lui-même, son âme extatique ne voyait plus que le Crucifié divin en lequel il était abîmé.

Tout à coup, il vit descendre du ciel un Séraphin ayant six ailes de lumière. Entre les ailes resplendissantes, le divin Crucifié, radieux de beauté, étendait ses bras sanglants, et de ses cicatrices sacrées des rayons s'échappaient qui venaient se refléter sur les mains et sur les pieds de François. Lui, saisi de stupeur, se leva partagé entre la joie et la crainte. La vision disparut, et François descendit de la montagne ; mais ses pieds, ses mains et son côté troués laissaient échapper du sang.

« Descends de ton Calvaire, ô Martyr ; les voilà réalisées plus que tu ne l'aurais osé rêver, les brûlantes aspirations de ta vie. Tu vou-

lais m
hostie
d'amou
tant d
Prê
Christ
avec lu
Tell
les déj
les plu
Elle fa
vision
d'Ostie
tion.
de la
charité
Christ.
crucifi
Voil
d'une t
munio
N'av
servite
Il n
hérité

lais mourir martyr, tu vas vivre martyr ! Tu voulais être victime et hostie avec le Christ : tu le seras jusqu'à la mort, dépérissant d'amour tous les jours, comme s'exprime saint Bonaventure, et portant dans ta chair les cicatrices douloureuses de ton immolation !

Prêtre, tu ne l'es pas et tu n'as pas besoin de l'être, puisque Jésus-Christ l'est pour toi ; mais *Victime*, tu l'es, et tu le seras désormais avec lui et pour lui, comme il l'est à l'autel. »

Telle est cette fameuse vision de l'Alverne qui rappelle, si elle ne les dépasse pas, au moins par sa mise en scène et sa poésie grandiose, les plus célèbres extases dont nous parlent les annales religieuses. Elle fait penser à la vision de saint Paul, ravi au troisième ciel, à la vision de Patmos où saint Jean vit la céleste Jérusalem, à la vision d'Ostie où saint Augustin monta si haut sur les ailes de sa méditation. Jamais peut-être l'humanité ne nous est apparue plus proche de la divinité, plus embrasée de ses feux, plus transformée par la charité en Jésus *crucifié*. François est devenu l'image vivante du Christ. Il peut dire avec saint Paul : « *Christo confixus sum !* Je suis crucifié, immolé avec Jésus-Christ, sur la croix et sur l'autel ! »

Voilà, mes frères, comment François d'Assise honora à la fois, d'une façon admirable, le Sacrement de la présence réelle, de la communion et du divin Sacrifice.

N'avais-je pas raison de saluer en lui, en commençant, le dévot serviteur, le Saint de l'Eucharistie ?

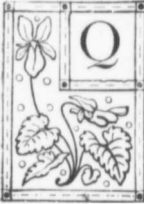
Il nous reste à voir, maintenant, comment sa famille religieuse a hérité de sa dévotion,

(A suivre.)





Questions et Réponses



QUESTION : *Les enfants qui n'ont pas fait leur première Communion ne peuvent-ils donc gagner aucune indulgence plénière ?*

RÉPONSE : Ces enfants peuvent gagner toutes les indulgences plénières qui ne requièrent pas la Communion, à condition toujours de remplir les autres conditions exigées.

Par conséquent, ces enfants peuvent gagner les indulgences plénières du Chemin de la Croix.

S'ils portent le cordon de saint François ou le scapulaire bleu, ils peuvent encore gagner les indulgences plénières de la Station du T. S. Sacrement en disant les six *Pater, Ave* et *Gloria*.

S'ils sont cordigères, ils peuvent gagner l'indulgence plénière de la Couronne franciscaine, etc, etc.

QUESTION : *Quand il vient à mourir un membre de notre Fraternité, vaut-il mieux faire célébrer à son intention un certain nombre de Messes basses plutôt qu'un service chanté ?* — Un discret.

RÉPONSE : Les théologiens ne répondront pas tous de la même façon à votre question. (1).

Quant à nous, nous nous inspirerons d'une réponse donnée, il y a quelque temps, dans l'*Ami du Clergé* dont tous les prêtres connaissent et apprécient la compétence.

Ce que l'Église encourage de toutes les manières possibles, est assurément le mieux pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes.

Or, quelle a été jusqu'à présent la conduite de l'Église par rapport au sujet qui nous occupe ? Elle a toujours approuvé, recommandé et encouragé par un grand nombre de privilèges les services chantés pour les défunts de préférence aux Messes basses.

Il s'ensuit donc, ce nous semble, que l'Église désire des services chantés. Si elle les désire, c'est qu'elle y voit un avantage réel pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes, et par conséquent, à dépense égale, il vaut mieux faire chanter un service que de faire célébrer plusieurs Messes basses. (2).

(1) Cfr. *Ami du Clergé*, 1890, pp. 612 et 718 ; 1899, p. 1045, etc.
(2). Cfr. *idem*, 1897, p. 440, et *Sem. Relig. de Québec*, 28 févr. 1903, p. 443.

Qu
perso
qu'ell
Ré
peut-
n'eût
l'auto
sépul
En
cette
velie
cette
En
Nico
ceux
Le P
dema
Pape
et so
Pape
soi ju
rir or
Mi
de la
qu'un
donc
Q)
fête a
vais-
les a
Ri
ces (
dès l
que
pres
(1)
Mocc
(2)
Coll.

QUESTION : *L'autre jour je suis restée toute surprise, en voyant une personne ensevelie avec l'habit du T.-O. ; j'étais bien certaine cependant qu'elle n'était pas Tertiaire. Cela est-il permis ?* — Une Tertiaire.

RÉPONSE : D'abord, vous pouvez penser que cette personne était peut-être, à votre insu, Tertiaire *isolée*, et bien que comme telle, elle n'eût pas le droit de porter le grand habit, elle pouvait avoir obtenu l'autorisation d'en être revêtue pour l'heure de sa mort et de sa sépulture.

Ensuite, vous pouvez supposer que, si elle n'était pas Tertiaire, cette personne avait manifesté, avant sa mort, le désir d'être ensevelie ainsi, et que les Supérieurs du 1er Ordre lui avaient accordé cette faveur.

En effet, d'après plusieurs canonistes (1), les Papes Clément IV, Nicolas III et Urbain V ont concédé une indulgence *partielle* à ceux qui désirent se faire ensevelir dans l'habit des Frères Mineurs. Le Pape Alexandre VI a étendu cette indulgence aux femmes qui demandent à être revêtues de l'habit de sainte Claire. Enfin, le Pape Léon X a accordé une indulgence *plénière* à ceux qui meurent et sont ensevelis ainsi revêtus de l'habit de saint François. Ce même Pape a déclaré qu'il suffisait de demander cet habit, de le porter sur soi jusqu'à la mort et de s'y faire ensevelir, même si avant de mourir on ne s'en revêt pas de fait.

Mais pour avoir droit à cette indulgence, il faut recevoir cet habit de la main du Gardien ou d'un autre Prélat de l'Ordre, ou de quelqu'un délégué par eux à cette fin. Un simple religieux ne pourrait donc pas le donner à moins d'une délégation de son supérieur.

QUESTION : *J'ai fait la sainte Communion le dimanche, veille de la fête des Stigmates ; je ne l'ai pas faite le jour même de cette fête ; pouvais-je cependant recevoir l'absolution générale ce jour-là en remplissant les autres conditions ?*

RÉPONSE : D'après plusieurs décrets de la S. C. des Indulgences (2), on peut faire la Communion pour le gain d'une indulgence *dès la veille* du jour auquel est attachée cette indulgence, pourvu que l'on remplisse, le jour même de la fête, les autres conditions prescrites (visite, prières, etc.) FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.

(1) Cfr. *Ferraris* au mot *Indulg.*, art. v. n. 38 ; *Kerkhove, Lantusca* ; P. Moccheg., *Coll. Indulg.* n. 1458, note.

(2) S. C. I., *decr.* 19 mai 1759 ; 12 juin 1822 ; 6 oct. 1870 ; cfr P. Moccheg., *Coll. indulg.* n. 147 et 148 ; et *Revue*, avril 1906, p. 132, 1^o.



Notre Prime



La diffusion de la *Prime* de notre *Revue du Tiers-Ordre* est, à elle seule, une véritable œuvre de zèle, qui sans être séparée de la *Revue* elle-même n'en a pas moins son mérite à part. Répandre la bonne lecture et, par là, tout à la fois former l'esprit et le cœur, les imprégner de vertu, les élever au-dessus des passions et des intérêts humains, les soustraire en même temps aux lectures mauvaises ou même frivoles, voilà quel a été notre but. Nous l'avons atteint dans la mesure de nos forces et selon les occasions favorables que nous en ont donné nos abonnés, en faisant pénétrer dans les familles des livres de choix qui apportent avec eux quelque chose des parfums de sainteté dont ils sont remplis. Tous les ans, se rangeant les uns à côté des autres, les volumes offerts en *Prime* deviennent une bibliothèque de famille toujours grandissante où l'on pourra aller puiser en tout temps les bons conseils et les fortifiants exemples.

Nous offrons cette année-ci à nos lecteurs la « *Vie de St. François Solano, de l'Ordre des Frères Mineurs, Apôtre de l'Amérique méridionale, 1549-1610, par le Père Ange-Marie Hiral, O. F. M.* » Vie d'un Missionnaire et d'un Saint elle a tous les attraits des aventures avec leurs situations désespérées qui captivent l'imagination, la jettent dans une curieuse perplexité, et la rendent impatiente de devancer les pages pour connaître le dénouement. Elle a par la variété des scènes toute l'allure d'un roman, avec cet avantage cependant qu'elle est un récit vrai. Ce n'est pourtant pas seulement l'histoire d'un voyageur, c'est celle d'un missionnaire et d'un Saint; aussi au milieu des tempêtes et des naufrages, des abandons et des tremblements de terre, il y a l'action divine dans l'âme du héros d'abord, puis autour de lui, par les miracles et les fruits de son apostolat. Tout ce que peuvent désirer l'imagination, l'intelligence et le cœur se trouve réuni dans cette intéressante vie de St. François Solano, aussi d'avance sommes-nous assurés de la faveur qu'elle obtiendra auprès de nos lecteurs.

A st
ticular
Ils se
Couve
de ceti
dédiée
en tête
enfin i
nombr
transp
vie de
meille
plaira,
grand



teur av
Dans l
regrett
Dés
plusieu
1° I
Tiers-
vœux
autre,
pour n

A son mérite intrinsèque viennent encore s'ajouter quelques particularités qui rendront « *Notre Prime* » plus attrayante à nos lecteurs. Ils se sont toujours vivement intéressés à notre fondation du Couvent de Québec : Or, cette vie a été écrite, au milieu des travaux de cette fondation, par le Père Gardien du Couvent de Québec ; dédiée à Monseigneur l'Archevêque de la Vieille Capitale, elle porte en tête une lettre très encourageante de Sa Grandeur à l'auteur ; enfin imprimée dans l'un des meilleurs ateliers du monde, avec de nombreuses gravures toutes parfaitement appropriées et qui nous transportent sur les lieux, tout près des objets décrits, cette nouvelle vie de Saint François Solano se présente à nos abonnés sous les meilleurs auspices. Nous sommes persuadés d'avance qu'elle leur plaira, leur fera du bien et attirera même de nouveaux abonnés, en grand nombre, à notre chère *Revue*.



Nouvelles de Rome

Lévêque franciscain. — Notre saint Père le Pape vient de nommer évêque titulaire de Jéricho, le R. P. Gratien Gennaro, missionnaire apostolique dans le Hou-pé oriental, et l'a donné en même temps comme coadjuteur avec future succession à sa Grandeur Mgr Epiphane Carlassare. Dans le titre le R. P. Gratien succède à deux autres Franciscains: au regretté Mgr Marie-Etienne Potron et à Mgr Sébastien Pifferi.

Décrets de la S. C. des Indulgences. — Il vient de paraître plusieurs décrets d'une certaine importance pratique :

1° Les personnes qui entrent en Communauté appartiennent au Tiers-Ordre et participent à ses indulgences jusqu'au jour de leurs vœux (1). Mais si ces personnes sont, pour une raison ou pour une autre, relevées de leurs vœux, leur faudra-t-il une nouvelle réception pour rentrer dans le Tiers-Ordre ? A cette question, la S. C. répond

(1) Cfr. notre *Revue*, juin 1906, p. 209.

que ces personnes n'ont pas besoin de se faire recevoir de nouveau. (S. C. I., 8 août 1906).

2^o Déjà sont connues le grand nombre d'indulgences attachées, pour tous les fidèles, à la récitation de la Couronne franciscaine, à condition de se servir d'une Couronne bénite à cet effet (1). La S. C. des Indulgences permet aux fidèles de gagner ces indulgences, sans tenir de Couronne en main quand ils assistent à la récitation publique de cette prière dans les églises des 3 Ordres franciscains et s'associent aux autres dans cette récitation. De même, quand 2 ou 3 fidèles récitent ensemble cette Couronne, il suffit que la personne qui préside à la récitation tienne sa Couronne, et que les autres s'associent à elle, en laissant de côté les occupations qui empêcheraient l'attention de l'esprit. Ce décret étend donc à la Couronne franciscaine le privilège précédemment accordé au Rosaire (22 janvier 1858), au Crucifix indulgencié (19 janv. 1884) (2) et à la Couronne des Sept-Douleurs (8 juin 1898). Ce décret est daté du 12 septembre 1906.

3^o. La fête des Sept-Allégresses de Marie étant fixée définitivement au 1^{er} dimanche après l'Octave de l'Assomption (3), la S. C. des Indulgences a accordé une indulgence plénière aux fidèles qui, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, réciteront la Couronne des Sept-Allégresses au jour de la fête ou pendant l'Octave qui la suit (12 sept. 1906).

4^o Dans une autre concession d'indulgences nous relevons les suivantes : d'abord tous les fidèles qui visitent une église des 3 Ordres franciscains peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière en la fête du S. Nom de Jésus, du Corpus-Christi et de S. Bienvenu (22 mars) ; ensuite, un grand nombre d'indulgences partielles sont accordées à ceux qui visiteront avec contrition et dévotion les mêmes églises, n'importe quel jour de l'année. (22 août 1906)

Inutile de rappeler que, d'après le 6^{eme} indult accordé aux Tertiaires (4), ceux-ci peuvent gagner ces indulgences dans leur église paroissiale. s'il n'y a pas dans la localité d'église franciscaine ni d'oratoire public du Tiers-Ordre régulier, ni quelque autre église dans laquelle une Fraternité a été canoniquement érigée (décr. du 31 janv. 1893).

(1) Cfr. notre *Revue*, décembre 1905, p. 466.

(2) Cfr. notre *Revue*, mars 1906, p. 88, 3^o.

(3) *Id.*, octobre 1906, p. 396.

(4) Cfr. notre *Revue*, janv. 1902, p. 14, 6^o



généret

Avec nous p
la plan
bonheu
qu'elle
-heur,
plus en
ornée l
elle s'e
on y p
qui doi
vides l
à une r

La t
église
fêtes d
preinte
nelle e
jours h
de la I
dioses
et tout
toutes
présido
de ciel



Lettre de Québec



Notre-Dame de Québec

Couvent des SS. Stigmates, 8 novembre 1906.

Chers Lecteurs,

L'année qui se termine a été une année de célestes bénédictions pour le Couvent de Québec aussi comment la laisser s'éteindre dans la nuit des temps sans exprimer du fond de notre cœur la plus vive reconnaissance à Dieu et à nos généreux bienfaiteurs.

Avec les jours du printemps s'ouvrait notre nouvelle église. Elle nous paraissait sortir de terre après de multiples sollicitudes, comme la plante qui s'étale au soleil après les âpres froids de l'hiver. Et quel bonheur pour nous de donner au Bon Dieu son temple et son Autel ! qu'elle nous paraissait gracieuse et belle, toute rayonnante de blancheur, dans sa majesté simple et pieuse ! Depuis, elle est aimée de plus en plus. Sans rien perdre de sa pauvreté franciscaine, elle s'est ornée peu à peu de quelques-uns de ses autels et des confessionnaux, elle s'est embellie de statues, de tableaux et de lampes. Oh ! comme on y prie bien ! dit-on. Elle attend encore, il est vrai, bien des choses qui doivent la compléter, entre autres son chemin de croix, mais ces vides lui donnent, semble-t-il, un charme tout particulier qui fait place à une nouvelle joie quand l'un d'entre eux vient à se combler.

La translation de la Fraternité du T. S. Sacrement dans notre église fut aussi un heureux événement de l'année. Que de belles fêtes depuis ! Elles ont paru d'autant plus belles qu'elles étaient empreintes de nouveauté. La fête de Pâques avec cette entrée solennelle et triomphale des Tertiaires dans le nouveau Sanctuaire ; les jours heureux de la Retraite avec la communion générale ; la fête de la Portioncule avec son entrain et sa ferveur ; surtout les grandioses solennités de l'inauguration du Crucifix, à jamais inoubliables ; et tout dernièrement encore la fête de N. P. S. François, belle entre toutes par la présence des Fils de Saint-Dominique et le soir par la présidence de Mgr l'Archevêque de Québec, tout cela c'est un peu de ciel sur la terre ! Oui, pour nous c'est vraiment un commencement

du ciel que ces louanges divines chantées autour de l'Autel de l'Agneau Divin, ces cérémonies saintes où se déploient toutes les majestés du culte catholique, grâce au grand nombre de religieux qui forment la famille séraphique à Québec. Tout s'unit pour rendre attrayant notre sanctuaire. Il est vrai qu'au jour du Seigneur, le dimanche, alors surtout que les fidèles pourraient jouir de tous ces bienfaits les lourdes portes restent fermées, mais en attendant mieux nous nous consolons — la fleur au désert ne donne son parfum qu'à Dieu, la forêt chante les harmonies de ses frémissements loin de toute oreille humaine, l'océan berce ses flots sous le regard du Créateur, les étoiles ne brillent que dans la solitude et le silence des nuits : et Dieu en tire sa gloire !

Maintenant on se prépare à la fête de l'Immaculée-Conception et à la bienheureuse nuit de Noël, et l'Eternité fera rentrer dans son sein cette année 1906 si féconde pour nous en douces consolations.

Avant qu'elle ne disparaisse, nous avons voulu exprimer à Dieu notre reconnaissance pour tant de bienfaits accordés par sa Divine Providence qui sait nous éprouver, mais qui sait aussi nous consoler quand le moment en est venu. Merci également à nos chers Bienfaiteurs : leur tâche n'est pas finie, tant s'en faut, mais sûrement ce qui est déjà fait les console autant que nous et les encourage sans doute à mener à bonne fin l'œuvre commencée pour la seule gloire de Dieu. Veuillez encore, chers Bienfaiteurs, recevoir en retour de votre charité notre vive reconnaissance qui s'exprime tous les jours au Saint Autel par l'Adorable Sacrifice de la messe et par toutes les prières de la Communauté qui vous sont acquises comme un droit incontestable. Que le Bon Dieu vous donne à vous et à vos familles une heureuse et sainte année, priez-le également pour nous, afin que ce mutuel échange qui plaît tant à Dieu nous mérite à tous la continuation de ses célestes faveurs.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



de l'A-
s ma-
ix qui
rendre
le di-
is ces
mieux
à qu'à
in de
Créa-
ce des

on et
; son
tions,
u no-
'rovi-
uand
urs :
i est
te à
Dieu.
arité
utel
'om-
Que
; et
nan-
ses



TOTA PULCHRA ES, MARIA!
Image vénérée à l'église de l'Araceli à Rome.

J
I
S
A
I
I
A
S
E
F
E
R
S
L
R
D
P
D
S

La Vision de saint Jean

(Paraphrase de l'Apocalypse, ch. XII)

... Alors un grand prodige apparut à mes yeux :
Je voyais se dresser la forme d'une Femme ;
Elle resplendissait dans la nuit : — Le Soleil
Semblait la revêtir, et, sous ses pieds, pareil
A quelque étrange esquif à la coque de flamme,
La lune rutilait sur le fond noir des cieux.

Et je levai la tête... Au firmament, je vis
Douze étoiles briller, couronne étincelante —
Auréolant son front d'une lueur d'argent...
Soudain je tressaillis, car, la scène changeant,
Sur ses traits se peignit une peine angoissante
Et j'entendis le ciel résonner de ses cris...

Elle enfantait un Fils... Un rauque hurlement
Fendit l'air, et je vis, des géhennes profondes
Bondir un Dragon roux... Il se raidit, dardant
Sur l'Enfant un regard de rage. Un fleuve ardent,
Roulant ses flots crachés par sept gueules immondes,
Semblait vouloir du ciel saper le fondement...

Lors, vers son Trône d'or et de feu, l'Eternel
Ravit le Fils aux dards de la Bête ; et la Mère
De ses deux ailes d'aigle en un sublime essor
Prit son vol et plana sur l'abîme ouvert : — Or,
Dans un blasphème horrible, — en grinçant de colère,
Ses crocs inassouvis — Satan maudit le ciel !

FR. B. M., O. F. M.



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Franciscains linguistes

LE Secrétaire de la Propagande a envoyé une lettre de louange au R. P. Zaccaria Ducci, Franciscain du Collège de Corrientes, (République Argentine), pour sa grammaire et son vocabulaire de la très difficile langue "Toba," parlée parmi les Indiens de Tacale (Argentine.)

Ce n'est pas le seul travail de ce genre qu'aient accompli les Frères Mineurs.

Le professeur Lafon Quevedo a, dernièrement, rendu justice aux Missionnaires Franciscains de l'Amérique du Sud, déclarant qu'ils ont bien mérité des sciences ethnographiques et linguistiques. L'éloge est d'autant plus à remarquer que la source en est moins suspecte et que l'autorité de l'écrivain américain est plus illustre. De combien ne sont pas redevables, en effet, aux intrépides Missionnaires Franciscains, ceux qui se consacrent à l'étude des origines des diverses nations américaines ! C'est à eux que nous devons, en grande partie ce que nous savons des nations primitives Guaicurie et Tchaco ; à eux, et à l'ingénieur Pelleshi, tout ce que l'on a écrit sur les Indiens d'origine "Mataguaya ;" à eux aussi sont dus les travaux réalisés au sujet des langues Taccana, Cavinagua, Mose-tana, Yuracari, Lecca et d'autres de la Bolivie. La langue "lecca" ou lappa-lappa est parlée uniquement par les Indiens "Lecos" des villages de "Mapiré" et de "Guanai" et des environs. Ainsi l'affirme le P. José Cardû dans son ouvrage "Las Misiones Franciscanas en el territorio de la Republica de Bolivia." Que l'on consulte à ce propos "Le Macovie" du P. Tavolini, "Le Toba" du P. Ducci, les œuvres et les études des PP. Remedi, Masei et d'autres sur le "Mataco ;" les Pères Giannecchini, Corrado, etc., sur le "Chirugano" et les Pères Armentia, La Cueva etc. sur les langues du Caupolican.

Mort d'un Missionnaire

A l'hôpital de Chefou (Chine), tenu par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, vient de mourir un vétéran des Missions, le R. P. Gabriel Van Gestel, de la Province de Belgique, qui pendant plus de 30 ans s'est dévoué à la conversion des pauvres Chinois dans le vicariat du Hou-pé sud-ouest.

D

par les
lui-mê
Visiteu
T. R. l
Aprè
ningue
compte
console
Nous
Patern

D

ANS
Mi
cester,
Dans
Sœurs
Aussi y
solidem
Ces
des gra
Archev
copale.
Fond
bien à
L'Insti
Sœurs p
441 de l
pas de l
Cordi
très bie
vre sans
des pir
trieuse
que pré
de prod

CANADA

Voyage en Europe

NOTRE correspondant de Rome nous informait au mois d'octobre que le T. R. P. Raphaël avait été nommé Visiteur Apostolique des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception. Empêché par les devoirs de sa charge de Provincial, de traverser la mer et de faire lui-même la visite des établissements de cet Institut au Canada, le Père Visiteur avait délégué, pour le remplacer à cet effet, notre Provincial, le T. R. P. Colomban.

Après un long voyage dans les provinces du Nord-Ouest et au Nomingue, le T. R. Père vient de s'embarquer pour l'Europe où il rendra compte de sa mission. Il profitera de son séjour en Europe pour visiter, consoler et encourager nos Frères dispersés par la persécution religieuse. Nous recommandons son voyage ainsi que les bons résultats que sa Paternité en espère, aux prières de nos chers lecteurs.

Franciscaines Missionnaires de Marie

DANS ces derniers temps les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie ont fait plusieurs fondations aux Etats-Unis: D'abord à Worcester, diocèse de Springfield, puis à Woonsocket, diocèse de Providence.

Dans ces deux villes, en grande partie canadiennes-françaises, les Sœurs ont trouvé un champ d'action tout préparé et très sympathique. Aussi y ont-elles déjà, à Woonsocket surtout, des œuvres florissantes et solidement établies.

Ces deux fondations étaient un acheminement naturel vers quelqu'un des grands centres américains. Dernièrement Sa Grandeur Mgr Farley, Archevêque de New-York, invitait l'Institut à s'établir dans sa ville épiscopale.

Fonder à New-York, ce n'est pas une chose facile. Mais il y a tant de bien à y faire, le champ est si vaste pour les œuvres missionnaires... L'Institut n'a pas hésité, et depuis quelques mois déjà, un groupe de Sœurs parties de Québec sont installées dans une petite maison au No 441 de l'Avenue Lexington, en plein centre de l'immense ville, à deux pas de la Station Centrale des grandes lignes de chemin de fer.

Cordialement accueillies par le vénérable Archevêque de New-York, très bien vues des autorités municipales, les Sœurs se sont mises à l'œuvre sans tarder. Déjà elles ont été appelées à visiter régulièrement deux des principaux hôpitaux laïques de New-York et à y exercer leur industrieuse charité. Ces visites auprès des malades, souvent plus ignorants que prévenus, ont commencé à porter des fruits et ne peuvent manquer de produire, avec le temps et la grâce de Dieu, les plus heureux résultats

Mgr l'Archevêque de New-York, encouragé par un début plein de si belles promesses, vient de charger les Sœurs Franciscaines d'une autre fondation dans un quartier ouvrier où se trouvent réunis un grand nombre d'Italiens, assez négligés malheureusement au point de vue spirituel et très pauvres. Cette nouvelle maison sera établie pour le bénéfice de la population italienne, et les Sœurs elles-mêmes seront des italiennes. On les enverra de Rome dans quelque temps.

Enfin, à la demande de Mgr Stang, le nouvel Evêque de Fall River, l'Institut consent à fonder une maison à New-Bedford, dans le quartier portugais de cette ville. Les Sœurs de cette mission sont des Portugaises venues directement de Lisbonne.

L'Institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie aura donc avant peu cinq maisons aux Etats-Unis : deux à New-York et trois dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre ; sans compter les cinq qu'elle possède au Canada, savoir : deux dans le Manitoba, une à Sainte-Anne de Beaupré, deux à Québec.

C'est, en bien peu de temps, un développement vraiment extraordinaire. Il va de pair avec le développement général d'un Institut, qui, dans l'espace de trente ans à peine, a distribué dans toutes les parties du monde bien près de cent fondations.

Déjà le zèle des Missionnaires de Marie produit ses fruits. Le 28 octobre, dans leur chapelle de Québec, deux dames protestantes de New-York abjuraient leurs erreurs pour faire profession de la foi catholique et recevoir solennellement le saint baptême. Ces nouvelles converties étaient venues à la maison de Québec achever leur instruction religieuse commencée par les Sœurs à New-York.

Québec — Fraternité de Saint-Sauveur

NOTRE Fraternité a vu encore cette année augmenter le nombre de ses membres ; heureux présage d'un progrès toujours constant vers le bien et l'amour de Dieu, vers la prospérité du Tiers-Ordre.

L'année 1906 fut une année de bonheur et de bénédictions. Qu'il me suffise de signaler ces deux événements les plus remarquables qui aient apporté au milieu de nous la joie et la consolation, en même temps que couronnés du plus grand succès : je veux parler de la sainte Visite et de notre pèlerinage annuel au sanctuaire du Cap de la Madeleine.

La sainte Visite fut belle, imposante, remplie d'édification. Elle revêtit même un charme tout particulier par l'insigne privilège de la présence du R. P. Gardien, du Couvent des Franciscains de Québec. Il en fut le prédicateur aimé et suivi avec enthousiasme par la plus nombreuse assistance. On sentait vivement qu'il y avait en lui quelque chose du Bienheureux Père saint François dont il était le visible représentant. Aussi

dès le
table
pathie
tre se
La sa
vons-
vivifia
facilit
tant c
reconi
Le
rempl
nomb
lui av
de No
attach
duira
Mère
tous l
du Te
Franç
tions
nous s

LA S
de
jusqu'a
Gardie
Tertiai
fidèles.
Noti
en con
pour le
afin qu
cette s
Le p
ment d
devaier
ciscain
pieuses
La s

dès le premier instant de son arrivée au milieu de nous, il y eut un véritable courant de foi vive, de piété et de ferveur causé par sa parole sympathique et pleine d'amour, par ses conseils paternels, par son âme d'apôtre se répandant avec la plus grande douceur dans l'âme des Tertiaires. La satisfaction fut des deux côtés pleine et entière. En toute vérité pouvons-nous dire que le bon Père Visiteur s'éloigna de nous, emportant un vivifiant souvenir du bien qu'il avait produit dans nos cœurs avec tant de facilité ; son passage fut pour notre Fraternité, celui d'un bon père visitant des enfants dociles qui lui témoignèrent toujours leur amour et leur reconnaissance pour les bienfaits reçus.

Le pèlerinage à Notre-Dame du Saint-Rosaire fut une journée bien remplie de douces émotions. La Vierge était heureuse de nous voir si nombreux à ses pieds ; et, afin de lui prouver notre vive gratitude, nous lui avons fait cadeau d'un magnifique groupe, représentant le crucifiement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce cadeau, c'est le lien visible qui nous attachera désormais plus fortement à son sanctuaire vénéré et nous conduira chaque année plus empressés et plus fervents pour saluer cette Mère si chère à nos cœurs de Tertiaires. C'est le monument qui redira à tous les pèlerins qui iront s'agenouiller sur cette terre sacrée, la foi vive du Tertiaire de Saint-Sauveur, l'amour inébranlable de l'enfant de saint François pour la Vierge Immaculée. Daignez, ô Marie, bénir nos résolutions et veiller continuellement sur notre Fraternité, afin que toujours nous soyons dignes d'être appelés vos enfants privilégiés !

Saint-Roch de Québec

LA sainte Visite de notre Fraternité a commencé le 17 septembre, fête des saints Stigmates de N. S. P. S. François, elle s'est continuée jusqu'au 23 septembre. Elle nous fut prêchée par le R. P. Ange-Marie, Gardien du Couvent des Saints-Stigmates à Québec. Non seulement les Tertiaires ont suivi la retraite mais encore une foule considérable de fidèles.

Notre Vénérable Directeur, Mgr Ant. Gauvreau, avait donné l'élan en convoquant d'avance les paroissiens à une instruction toute spéciale pour leur faire bien connaître le Tiers-Ordre et ses précieux avantages, afin qu'un plus grand nombre fussent assez courageux pour entrer dans cette sainte milice : aussi notre église paroissiale était remplie.

Le pèlerinage à la bonne sainte Anne, le 23 septembre, fut le couronnement des exercices ; plus de mille pèlerins remplissaient les chars qui devaient nous amener à la bonne Sainte-Anne ; plusieurs religieux Franciscains nous accompagnaient et présidaient à la prière, aux exhortations pieuses, et au chant toujours si beau dans ces circonstances.

La sainte messe et la sainte Communion dès notre arrivée ; à 10 heures

grand'messe solennelle, beau et touchant exercice du Chemin de la Croix en plein air, procession et sermon, bénédiction du Très Saint Sacrement, vénération des saintes reliques ; tels ont été les exercices qui ont rempli notre journée. Au retour les prières et les chants se sont continués. Revenu en procession jusqu'à l'église on y chanta le "*Benedictus*" suivi de la bénédiction papale, qui clôtura la Visite.

Comme la Fraternité des Sœurs compte déjà dix ans depuis sa fondation nous donnons le compte-rendu de cette première période d'existence.

Fraternité Notre-Dame des Angés de Saint-Roch de Québec :

200 Sœurs ont quitté Saint-Sauveur le 6 février 1896 pour fonder cette Fraternité des Sœurs.

Depuis la fondation nous avons reçu 634 professions et 566 novices.

Nous avons reçu de différentes Fraternités 136 professes et 6 novices.

18 de nos Sœurs sont entrées au couvent, dont 3 sont chez les Clarisses, 2 à Nazareth et l'autre à Valleyfield.

26 nous ont quittées pour Saint-Sauveur et 51 pour d'autres Fraternités ou villes étrangères.

8 ont abandonné le Tiers-Ordre après avoir pris le voile blanc.

7 ont été rayées du cadre de la Fraternité.

112 nous ont précédées dans un monde meilleur au nombre desquelles plusieurs sont dignes d'imitation.

Nous avons eu dans ce court espace de dix années 10 retraites ou saintes Visites faites par nos Pères Franciscains.

La Fraternité de Notre-Dame des Angés après dix ans d'existence compte actuellement dans ses rangs 900 Sœurs professes.

SR SECRÉTAIRE.

Cap-Rouge (Québec)

Le rêve tant désiré des Tertiaires et de leur zélé pasteur et Directeur est enfin réalisé ! Et le coquet petit Cap-Rouge possède désormais une Fraternité, toute petite, il est vrai, mais toute bonne. Avec le temps, espérons-le le grain de sénévé deviendra un grand arbre, où viendront s'abriter tous les meilleurs chrétiens de la paroisse. Le Discrétoire a été formé ainsi qu'il suit :

Supérieure : Mde Vve Norbert Everell ; Maîtresse des novices : Mde Arcadius Ruelland ; Trésorière : Mde Vve Octave Gendreau ; Secrétaire : Mlle Laura Hamel ; Conseillères : Mdes Onésime Blanchet et François Garneau.

Nous souhaitons à cette nouvelle famille, avec la bénédiction de N. P. S. François, bonheur et prospérité.

D
t
voyo
Le
Oblat
de la
aux
prière
vraim
trouvi
doulo
présen
anné
leurs,
oppo
En
même
Rivièr
ment
sur le
les fa
force,
de la
doit
passer
Grâ
chape
pèleri
et de
aimen
On
qui, le
foule
phiqu
autres
reux
Cap q
midi,
comm
Les

Pèlerinages au Cap

DANS les *Annales du Très Saint Rosaire* (mois de novembre) nous trouvons les faits suivants que, à notre grand regret, nous nous voyons obligés de résumer :

Le 16 septembre dernier, eut lieu sous la direction des RR. Pères Oblats, le pèlerinage des Tertiaires de Saint-Sauveur de Québec au Cap de la Madeleine. Ils venaient, à leur tour et en grand nombre, déposer aux pieds de la Reine du Très Saint Rosaire, avec leurs vœux et leurs prières, un gage durable de leur vénération et de leur reconnaissance. Et vraiment, en véritables enfants du Crucifié de l'Alverne, ils ne pouvaient trouver une meilleure expression à leur piété que l'offrande du 5^e mystère douloureux, le Crucifiement de Notre-Seigneur. Ce fut ce groupe qu'ils présentèrent à la Reine du Rosaire, et ce sera ce groupe qui redira aux années à venir leur filial amour pour la Vierge du Cap. C'était d'ailleurs, ce jour-là, la fête de N.-D. des Sept-Douleurs ; quelle occasion plus opportune de méditer les mystères de la Croix et les douleurs de Marie.

En bénissant ce groupe ainsi que celui qu'il avait bien voulu offrir lui-même, le Couronnement d'épines, Mgr F.-X. Cloutier, évêque de Trois-Rivières, le fit bien remarquer, et, après avoir montré, dans le Couronnement de Notre-Seigneur, sa royauté universelle, royauté qui doit s'étendre sur les sociétés et sur les gouvernements, comme sur les individus et sur les familles, royauté qui doit s'accepter de plein gré, et non pas se subir de force, Sa Grandeur fit voir, dans le Crucifiement du divin Roi, le mystère de la Croix et son rôle dans la vie du chrétien et du Tertiaire : la croix doit présider à tout progrès ; malheur à ceux qui prétendraient s'en passer.

Grâce au zèle et au dévouement des Directeurs du pèlerinage et des chapelains du Sanctuaire, ce pèlerinage ne le céda en rien aux autres pèlerinages du Tiers-Ordre, où les Tertiaires rivalisent toujours de piété et de ferveur avec les nombreux amis de saint François qui d'ordinaire aiment à les accompagner.

On en eut une nouvelle preuve dans le pèlerinage non moins nombreux qui, le 23 septembre suivant, amena de Montréal aux pieds de Marie une foule compacte de nouveaux pèlerins, enfants et amis, eux aussi, du Séraphique Patriarche. Ce qui distingua cependant ce pèlerinage de tous les autres, ce fut la patience vraiment héroïque dont firent preuve ces généreux pèlerins. Par des retards imprévus, le premier convoi n'arriva au Cap que vers 11 heures du matin, et le deuxième vers 2 heures de l'après-midi, et cependant un grand nombre avaient voulu rester à jeun et communier malgré tout à la messe tardive qui les attendait au Sanctuaire.

Les autres exercices du pèlerinage souffrirent nécessairement de ces

retards forcés, mais l'exemple de foi, de piété et de pénitence, donné par ces vaillants chrétiens n'en fut que plus édifiant et plus salutaire.

Ce fut avec bonheur que les Tertiaires purent lire sur le socle du 4.^e mystère douloureux les noms de M. et de M^{de} J.-W. Harris, de Montréal, si dévoués à saint François et Tertiaires eux-mêmes.

S. M.

Baie Saint-Paul

Chez les Petites Franciscaines de Marie

LA fête de N. S. P. S. François fait toujours époque dans notre humble Communauté. Précédée de notre retraite annuelle, la chère fête nous ramène chaque année le bonheur de la présence d'un de nos Pères Franciscains. Cette fois, c'était le bon Père André-Marie, dont la visite était particulièrement désirée. C'était lui qui, en 1892, avait préparé les premières Petites Franciscaines de Marie à leurs premiers vœux, et bien vive fut la joie, pour les Mères, de revoir, pour les filles, de connaître le bon Père.

Avec un dévouement sans égal, il se dépensa pour nos âmes pendant les jours bénis de la retraite, trop tôt terminée à notre gré.

Le 4, une cérémonie de vêtue et de profession réunissait dans la petite chapelle une assistance nombreuse et recueillie. Le spectacle d'une prise de voile a toujours quelque chose de particulièrement touchant. Le bonheur de la profession, pour être plus intime et en quelque sorte voilé à tous regards, n'en est que plus profond et plus doux. Ce jour, quinze Petites Franciscaines émettaient des vœux.

Perpétuels : SS. Marie-de-tous-les-Saints, Marie-Madeleine du Sacré-Cœur, Marie-Imelda du Saint-Sacrement, Marie-Elisabeth de Hongrie, Marie de l'Incarnation, Marie de l'Ange-Gardien, Marie du Précieux-Sang, Marie-François de Sales et Marie du Calvaire.

Vœux renouvelés : SS. Marie-Rose de Lima, Marie-Colomban, Marie-Edmond et Marie-Fidèle de Jésus.

Premiers vœux : SS. Marie de l'Immaculée-Conception et Marie-Claire de Rimini.

Une seule postulante, Dlle Yvonne Demers, échangeait son bonnet noir de postulante pour le blanc voile des novices et son nom pour celui de Sr Marguerite-Marie.

La cérémonie fut présidée par le Rév. Ph. Tremblay, curé de Saint-Hilarion de Charlevoix, Délégué de Monseigneur de Chicoutimi pour la circonstance.

Le R. P. André voulut bien encore adresser quelques mots à ses retraitantes, et tout naturellement, fit ressortir les avantages et les joies de la vocation religieuse unie à la pauvreté franciscaine. Il sut trouver dans le

trésor
moui
quan
avec
regre
le do
les d
de 1.
agré
D
Rosa
aux
La
Sacr
la re
pieux

LA
I
R. P.
et 33
la Fr.
ont f
immé
aussi
de pi
appor
ont sé

LET
R
ineffa
du S
aussi
fessio
piété.
n'avai
presci
semen

trésor de son cœur des paroles qui allaient à l'âme, et bien des yeux se mouillèrent... Les Mères Fondatrices furent elles-mêmes très émues quand le prédicateur, retournant de quinze années en arrière, rappela avec le souvenir de sa première visite à la Baie Saint-Paul, celui du regretté Fondateur de l'Institut, feu le Rév. Amb. Fafard. Puis il montra le doigt de Dieu dans le développement de cette petite Communauté, où les dix premières religieuses, se multipliant, forment aujourd'hui un total de 143 membres, dont 87 professes, 24 novices, 20 postulantes et 12 agrégées.

Dans l'après-midi, on se réunit autour de l'autel de la Vierge du Rosaire pour la récitation de la Couronne franciscaine, mêlant le chant aux *Ave*.

La journée se termina par la Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement et la cérémonie du "*Transitus*," puis, après la vénération de la relique du Séraphique Père, tout le monde se retira emportant de pieux souvenirs et une dévotion plus ardente envers le Pauvre d'Assise.

(*Communiqué.*)

Saint-Ephrem de Tring

LA Fraternité de Saint-Ephrem grandit tous les ans, son état est vraiment prospère. A l'occasion de la sainte Visite prêchée par le R. P. Gardien du Couvent de Québec, du 14 au 17 octobre, 13 hommes et 33 femmes ont pris le saint habit, c'est beaucoup quand on pense que la Fraternité compte déjà près de 400 membres. 14 Frères et 26 Sœurs ont fait profession. Les exercices de la Visite ont été très suivis, venant immédiatement après la retraite des Enfants de Marie qui avait été elle aussi très édifiante, toute une semaine a été ainsi employée en exercices de piété, animés par la foi la plus vive. Ces jours de Paradis ont dû apporter bien des consolations au pieux Pasteur toujours si dévoué, ils en ont sûrement apporté au cœur du Missionnaire.

Sainte-Anne de la Pocatière

CETTE Fraternité avait été fondée, il y a déjà nombre d'années, par le R. P. Frédéric. Le passage du Révérend Père a laissé un souvenir ineffaçable, les fidèles s'étaient présentés nombreux pour obéir à la voix du Souverain Pontife et entrer dans les rangs de la milice séraphique; aussi la cérémonie de la prise d'habit, et l'année suivante, celle de la profession avaient été imposantes par le nombre et pleines de ferveur par la piété. Cependant par un enchaînement de circonstances la Fraternité n'avait pas eu depuis plusieurs années le bienfait de la Visite si sagement prescrite par l'Eglise et par la Règle. Aussi cette année un nouvel accroissement de ferveur s'est produit dans cette Fraternité toujours conservée

dans l'esprit de saint François grâce au zèle ardent et à l'amour tout particulier que Monsieur le Curé de Sainte-Anne de la Pocatière porte à tout ce qui est franciscain. Tertiaire lui-même depuis quarante ans, avant même le retour des Franciscains au Canada, il avait reçu du Rme Père Général le pouvoir de recevoir au Tiers-Ordre et en avait usé avec zèle pour le bien des âmes. Combien dans ces temps relativement reculés ont reçu de lui le bienfait inestimable d'être les enfants de saint François ! Evêques, Prêtres et Religieux sont inscrits dans son précieux registre. Rien d'étonnant donc que sous une direction si éclairée la Fraternité de Sainte-Anne de la Pocatière grandisse et prospère. Un Discrétoire a été nommé pour chacune des deux Fraternités. La cérémonie de prise d'habit a été très solennelle et déjà comme dans les grandes Fraternités on a suivi le cérémonial de l'imposition du voile blanc des novices. Mais la profession a été surtout imposante. Profitant de la sainte Visite, tous les anciens profès, Monsieur le Curé en tête, ont renouvelé leur profession, répétant tous ensemble avec amour et foi leur séraphique promesse.

Discrétoire de la Fraternité des Frères : Supérieur : M. Armand Deschênes ; Assistant-Supérieur : M. Alphonse Sirois ; Maître des Novices : M. Félix Pelletier ; Secrétaire : M. Napoléon Bérubé ; Trésorier : M. Siméon Lallemand ; Sacristain : M. Jos.-Ludger Pelletier ; Infirmier : M. Charles Bérubé ; Lecteurs : M. Joseph Raymond et M. Ludger Raymond ; Portiers : M. Joseph Amable Bérubé et M. Eleuthère Pelletier.

Discrétoire de la Fraternité des Sœurs : Supérieure : Mde Ch.-Frs. Dionne ; Assistante : Mde Luc Martin ; Maîtresse des Novices : Mde Thomas Raymond ; Assistante-Maîtresse des Novices : Mde Claude Lizotte ; Secrétaire : Mlle Albertine Pelletier ; Trésorière : Mde Alphonse Dionne ; Sacristine : Mlle Louise Lafrance ; Infirmières : Mdes Oct. Bérubé et Jos.-Onés. Ouellet ; Lectrices : Mlles Eva Blanchet et Alma Dionne ; Portières : Mlles Céline Couillard et Maria Dionne.

Saint-François de Beauce

Sous les bienfaisants rayons du Très Saint Sacrement exposé pour les XL heures les Tertiaires de Saint-François de Beauce ont eu leur Visite canonique. Cette coïncidence qui favorisait la piété a peut-être rendu moins faciles les exercices de la sainte Visite qui ont dû se faire à la Sacristie. Les Tertiaires y ont assisté cependant avec assiduité les 29 et 30 octobre. Neuf Sœurs et deux Frères ont pris le saint habit et quarante-six Sœurs et treize Frères ont fait profession.



rien
à l'E
nous
duir
D
amis
sour
grap
sava
dian
solei
mod
Ang
bosq
répo
fortu
être
tion
l'occ
de c
P. C
dans

(1)
1884,

LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL

Commissaire Provincial.

(Suite)



UX tracasseries et aux prétentions des autorités nouvelles de la colonie, à l'égard des Récollets et aussi des autres instituts religieux, s'ajoutèrent celles de particuliers, nouveaux-venus, vainqueurs de la veille, croyant que tout leur appartenait parcequ'ils étaient les plus forts. Ils étaient d'autant plus intolérants qu'ils ne comprenaient rien au genre de vie de ces religieux ou religieuses pourtant si utiles à l'Eglise et au pays. M. l'abbé Bois corrobore parfaitement ce que nous venons de dire, et il rapporte un fait que nous allons reproduire.

Disons en passant qu'il est profondément regrettable — tous ses amis pensent comme nous, — que cet écrivain n'ait pas indiqué les sources où il a puisé les détails intéressants qui composent sa biographie du P. Crespel. M. Bois écrit donc : « Le Père Crespel savait que des particuliers... jalousaient aux pauvres religieux mendiants, et l'air qu'ils respiraient, et la place qu'ils occupaient au soleil, et qu'ils convoitaient jusqu'à leur asile, leur mâsure et leurs modestes cellules... Un jour qu'on lui faisait entendre que les Anglais enviaient de plus en plus la possession de son jardin et le bosquet d'ormes majestueux qui ombrageaient son humble toit, il répondit : « Je suis vraiment surpris qu'on puisse être jaloux de la fortune d'un Frère mendiant ! » Et un instant après il ajouta : « Peut-être apprendrons-nous bientôt que quelqu'un d'entre eux a l'ambition de porter notre froc. » (1) On le voit, notre Récollet savait à l'occasion employer la plaisanterie. D'ailleurs, l'ambition démesurée de quelques-uns n'était pas le plus grand malheur que redoutait le P. Crespel ; une épine bien plus cruelle s'enfonçait de plus en plus dans son cœur.

(1) Biogr. du P. Crespel, dans l'éd. canad. de : *Voiages et naufr. etc.* Québec, 1884, p. XXXI.

Après quelques années de pénible incertitude pour tous, pour notre Récollet surtout, l'évidence plus cruelle encore, la réalité décevante se fit jour. Il était défendu expressément aux religieux de se recruter. « Les Jésuites et les Récollets mourront chez eux, mais n'auront pas de successeurs, » tel fut le verdict porté par Londres ; cette défense manifestement injuste et arbitraire dut être faite en 1767. Mgr Briand se fit l'avocat de ces condamnés ; il plaida pour eux devant le gouvernement qui les proscrivait. Il présenta une requête signée par le clergé et le peuple. C'est ce que nous apprend l'évêque de Québec lui-même, dans sa lettre du 15 octobre 1772 au Cardinal Castelli. Il écrit au sujet des Jésuites et des Récollets : « Ni les uns ni les autres n'ont permission de recevoir des sujets. Je l'ai demandée au roi de la Grande Bretagne par une adresse signée du clergé et du peuple. Je crains fort de ne pas l'obtenir, voilà deux ans écoulés et je n'ai pas de réponse. » Ce silence confirmait encore la sentence déjà portée. C'était donc bien vrai, le P. Crespel ne pourra plus ouvrir les portes de son couvent aux âmes désireuses de vivre de la vie Séraphique. A lui, chef d'un bataillon sacré, il ne sera plus permis de remplir les vides que la mort fera dans les rangs de sa petite troupe ; il devra assister impuissant à la disparition lente peut-être, mais sûre de sa famille religieuse sur la terre canadienne ; il ne pouvait rien, en effet, contre cette défense. Ici se place un fait entièrement inédit.

Il y avait en 1767, au Couvent des Récollets de Québec un novice, le Frère Chrysostome Dugast, qui désirait vivement rester dans l'Ordre Franciscain. Que faire pour exaucer son légitime et saint désir ? Nous ne saurions dire qui proposa le moyen de faire droit à cette demande, toujours est-il, qu'il fut résolu de faire passer le novice en France ; sans doute ses parents se chargèrent des frais. Le P. Crespel lui donna, en date du 7 septembre 1767, une obédience pour se rendre dans la Province de Saint-Denys. Cette lettre, écrite en latin, peut se traduire ainsi :

« Frère Emmanuel Crespel, de toute la mission Canadienne des Frères Mineurs Récollets Commissaire Provincial et Serviteur, au Frère Chrysostome Dugast, novice-clerc de la même mission, salut.

« Comme il nous est fait défense d'admettre quelqu'un à la profession de notre Règle et que vous brûlez du désir d'embrasser la Religion Séraphique, désirant satisfaire à vos désirs, nous vous

env
nov
vot
tous
lett
grit
«
le p
L
mai
du
vail
que
parc
L
« M
le «
autr
le n
« De
crus
pou
liqu
Ann
Nou
Vier
bla
Oise
relat
à D
jour
L
fessi
Ord
nou
—
(1)
mitic

envoyons par ces présentes dans notre Province, afin que là, votre noviciat terminé, vous puissiez rendre vos vœux au Seigneur pour votre consolation et la nôtre, vous recommandant instamment à tous ceux à qui, durant le voyage, vous demanderez l'hospitalité ; ces lettres seront le témoignage de l'honnêteté de votre vie et de l'intégrité de vos mœurs.

« Donné en notre couvent de Québec, sous notre propre seing et le petit sceau de notre charge, ce septième jour de septembre 1767. »

Le jeune Récollet s'embarqua effectivement à Québec, le lendemain de la fête de son Séraphique Père, le 5 octobre 1767, à bord du « Nancy » navire anglais, sous les ordres du Capitaine Smith. Le vaillant novice eut l'idée d'écrire son journal. Il relate presque uniquement et brièvement le temps qu'il fit chaque jour et la route parcourue. Nous relevons seulement les quelques détails suivants :

Le Frère Chrysostome avait un compagnon de voyage qu'il appelle « M. de Courtemanche ; » tous les deux, ils allaient en France. Mais le « Nancy » devait les débarquer à Douvres en Angleterre ; un autre voilier les y prendra pour les passer à Calais. Or, le 8 octobre, le navire fut assailli par la tempête, le Capitaine perdit sa route. « Dans ce temps le vent devint si furieux et les rousils si gros, que je crus que nous allions périr. M. de Courtemanche m'envoya chercher pour me demander ce qu'il fallait faire, nous promîmes, nous catholiques, de faire chanter une messe solennelle, à l'honneur de sainte Anne, aussitôt que nous serions arrivés à Calais et d'y communier. Nous récitâmes dans ce moment fâcheux les litanies de la Sainte Vierge et celles de sainte Anne. A peine eûmes-nous fini, qu'il sembla que nos prières furent exaucées, car nous aperçûmes l'île aux Oiseaux qui nous fit prendre la bonne route. » La traversée fut relativement courte. Partis de Québec le 5 octobre, ils débarquaient à Douvres le 1^{er} novembre suivant, fête de tous les Saints, et trois jours après ils étaient à Calais.

Le Frère Chrysostome Dugast alla terminer son noviciat, fit profession et le 23 septembre 1768 il reçut à Trèves la tonsure et les Ordres Mineurs. Le certificat qui lui fut délivré à cette occasion nous apprend qu'il était de famille au Couvent de Bethléem. (1) Il

(1) Le certificat porte en effet : « *Fr. Chrysostomo Dugast Recollecta Bethleemico.* » Cela ne peut signifier autre chose dans le cas présent que : Récollet

reçut ensuite les Ordres sacrés. Avant de mourir, le P. Crespel eut le bonheur de le voir revenir auprès de lui, lui apporter son concours pour maintenir aussi longtemps que possible sa famille religieuse en Canada. Ce dut être une grande consolation pour notre Récollet que de voir son vaillant sujet revenu, ses vœux accomplis, ses saints désirs satisfaits.

(*A suivre.*)

Fr. ODORIC-MARIE, O. F. M.



Les Missions franciscaines



CHINE

CONVERSION D'UN JEUNEUR.



PARMI les païens du village de Lao-tze (Chen-si septentrional), on vantait beaucoup un vieillard, nommé Li-ven-ci, agrégé depuis 40 ans à la secte des jeûneurs. Les partisans de cette religion ne mangent jamais d'animaux terrestres ou aquatiques ; bien plus, ils s'efforcent de leur sauver la vie. Ainsi, tandis que d'autres se les procurent pour s'en nourrir, eux les achètent pour les mettre en liberté.

Cette pratique vient de leur doctrine : quiconque, pensent-ils, mangera de la viande en ce monde, en rendra, de son propre corps,

du couvent de Bethléem. Ce couvent était situé près de Mézières dans les Ardennes. Ce certificat (original) se trouve avec le journal autographe du Récollet dans les archives du Séminaire de Nicolet, parmi les manuscrits de M. Bois, que nous avons consultés à loisir, grâce à l'extrême obligeance de Mgr G. Proulx et de Mgr J. A. G. Douville, à qui nous réitérons ici nos plus sincères remerciements. L'obédience donnée par le P. Crespel, quoique n'étant pas l'original resté, selon la coutume, entre les mains du Supérieur du couvent où s'était rendu le novice, porte une marque d'authenticité suffisante pour exclure le doute ; elle est transcrite à la fin du petit journal du Frère Chrysostome, d'une écriture contemporaine, mais pas de la même main que le journal.

le d
Aus
qués
Il
Cha
l'enc
C
relig
l'Eta
défe
entru
d'arg
La
conv
entru
de s
suiv
été
pass
sans
faire
Ir
prièr
on p
A
Bou
chin
obje
F
se re
Ma
exce
quar
vont
flige
pas l
tes p
nues

le double en l'autre vie : pour une livre, deux, pour vingt, quarante. Aussi, croyant à la métempsyose, craignent-ils de revivre tronqués et monstrueux.

Ils s'abstiennent aussi de légumes crus, comme d'oignons, d'aulx. Chaque jour, ils récitent quelques prières, brûlent du papier et de l'encens devant des idoles et adorent la lune.

Cette secte compte parmi les défendues. On l'appelle aussi la religion secrète, ses adeptes tramant dans l'ombre, parfois contre l'Etat même. Chaque associé apprend un mot ou une phrase, et défense absolue de le dire à personne, pas même aux parents, ni entre époux. Pour les grades, qui en désire doit verser une somme d'argent, dont les bonzes d'ailleurs s'emparent avec empressement.

Le P. Jean-Joseph Tsen, missionnaire chinois, vivant avec les convertis, entendit parler de l'austérité de ce vieillard. On racontait, entres autres choses, comment chaque nuit, à genoux devant la porte de sa maison, les mains jointes, en adoration devant la lune, il la suivait dans son cours, jusqu'à sa disparition, fidèle à sa pratique en été comme en hiver, b. au temps, mauvais temps. Emu de compassion pour ce pauvre homme qui s'imposait tant de pénitences sans aucun profit, le Père le manda près de lui, pour tâcher d'en faire un aussi bon chrétien.

Invité au sermon, le vieillard s'y rend, mais au moment de la prière, il se retire. La troisième fois pourtant, il reste pour la prière ; on pouvait espérer.

Au quatrième sermon, le prédicateur démontre la vanité du Bouddhisme et de la métempsyose, et la fausseté des divinités chinoises, prouvant qu'elles ne sont que des esprits mauvais, des objets matériels, ou des hommes mortels de l'antiquité.

Fort troublé, le vieillard croit rêver ou entendre des impiétés, il se retire tout bouleversé. Une nouvelle invitation le fait revenir. Mais prié de se faire chrétien, il répond : « La doctrine me semble excellente, mais plusieurs obstacles me retiennent. Et d'abord mes quarante années de travaux et de mérites, si j'embrasse votre religion vont s'évanouir en un moment. Ensuite, quels châtiments ne m'infligeront pas les esprits que j'ai honorés jusqu'ici ! Quelle ne sera pas leur vengeance sur moi ! » Le Père de lui répondre : « Toutes tes pénitences, n'étant pas pour le vrai Dieu, même si tu les continues pendant quarante autres années, ne te serviront jamais de rien,

tandis qu'en recevant le baptême au plus tôt, toutes tes œuvres te mériteront désormais l'éternité glorieuse.

« Quant à la vengeance des esprits, ne la crains pas, je réponds pour toi. Si quelque esprit veut te faire du mal, envoie-le-moi avec ses compagnons, je n'en ai pas peur. Dis-leur : Si je vous quitte, c'est la faute du missionnaire, prenez-vous-en à lui. »

Cette réponse console le bon vieillard. Il commence à étudier le catéchisme, il apprend ses prières et observe avec grande ardeur les commandements de Dieu. Mieux instruit, un jour, il rassemble tous ses fétiches et les porte au prêtre pour les brûler.

Afin de vaincre sa superstitieuse répugnance pour la viande, on lui en offrit un petit morceau. Son premier mouvement fut un refus. Mais en ayant goûté, il s'écria avec naïveté : « Vraiment, c'est bon ! Jusqu'à présent je l'ignorais. » A ces mots, tous les assistants de rire aux éclats. C'est ainsi qu'il fut entièrement délivré de sa superstition. Après un an et demi d'épreuve, il reçut avec joie le baptême, sous le nom de Jean-Baptiste. Jusqu'à sa mort, il persévéra dans sa ferveur. Son zèle le conduisait même chez ses anciens coreligionnaires pour tenter leur conversion. Trois ans après son baptême, il tomba gravement malade. Muni des derniers sacrements, au milieu des néophytes en prière, l'« *Ave Maria* » sur les lèvres, il exhala son âme dans la paix du Christ Jésus.

(Relation du Vic. Ap. du Chen-si.)





DANS UNE FAMILLE CHRÉTIENNE. REPAS DES FEMMES.



FEMME CHRÉTIENNE PRÉPARANT LES GAULETTES DE MILLET.





Le
comr
du q
Les p
l'élén
Tout
autou
ment

Au
recou
a une
pour c
étudia
montr
se pro
le feu
une pl
très in.
un dél

(1) A
ils s'étai
surprit e



Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE ET L'INCENDIE



Le 9 octobre 1906, un mardi, jour consacré à S. Antoine, quelques instants après midi, un incendie se déclara dans le chantier à bois de MM. Delphis et Arthur Beaudoin, marchands de bois, au coin des rues Laliberté et Richardson (Saint-Roch de Québec). Les flammes firent des progrès si rapides parmi les piles de planches et de madriers que toute la brigade de la Station de feu No 3 dut être appelée sur le théâtre de l'incendie.

Le feu, activé par une forte brise du nord-est, menaçait de se communiquer aux maisons voisines. Un moment, toute cette partie du quartier Saint-Roch se vit exposée aux flammes et à la ruine. Les pompiers travaillèrent avec énergie à enrayer les progrès de l'élément destructeur en protégeant surtout les maisons menacées. Tout le bois fut la proie des flammes, et quelques hangars situés autour du clos de bois furent brûlés complètement ou considérablement endommagés.

Au plus fort de l'incendie, Mme A. Beaudoin eut la pensée de recourir à la protection de S. Antoine auquel, comme son mari, elle a une grande dévotion. Elle téléphona bien vite au couvent des Pères pour demander qu'on priât S. Antoine d'arrêter l'incendie. Les frères étudiants de réciter sur-le-champ le *Si Quæris*, et S. Antoine de montrer aussitôt sa bonté et sa puissance : les flammes cessèrent de se propager, et avant 2 h. de l'après-midi, malgré les efforts du vent, le feu fut sous contrôle, tout danger avait disparu. A partir de 3 h, une pluie torrentielle, avec laquelle les étudiants franciscains firent *très intime* connaissance, (1) vint noyer les restes de l'incendie sous un déluge d'eau.

(1) Après le *Si Quæris*, ils étaient partis pour leur promenade hebdomadaire ; ils s'étaient rendus à l'église de Beauport ; en sortant de cette église, la pluie les surprit et leur tint compagnie jusqu'au couvent.

Juste au coin des rues Richardson et Laliberté, encadré sur la rue Richardson par le bois en flammes et sur la rue Laliberté par un entrepôt de tabac où le feu faisait rage, se trouvait un petit bureau tout en bois, où se conservaient les papiers des deux commerçants, M. M. D. et A. Beaudoin, l'un pour le bois, l'autre pour le tabac. Quelle proie facile et bien placée pour le feu ! Personne n'espérait sauver le bureau ; les journaux annonçaient déjà son entière destruction. Mais S. Antoine veillait, le bureau échappa à la ruine d'une façon vraiment surprenante.

Qu'est-ce qui nous prouve que S. Antoine, plus que les braves pompiers, réussit à maîtriser l'incendie et à sauver le bureau ? Outre les prières qui lui furent adressées, voici un fait qui parle suffisamment par lui-même, *salvo semper meliori et superiori judicio* :

En s'installant dans ce bureau, M. D. Beaudoin y avait apporté une statue de S. Antoine ; elle était en plâtre dorée et avait à peu près un pied de haut. Elle se conservait dans la famille Beaudoin depuis de longues années. En confiant au grand Thaumaturge la garde de son bureau, M. Beaudoin avait l'assurance spéciale que sa présence préserverait le bureau de tout incendie.

Au jour de l'incendie, la statue se trouvait à sa place ; naturellement quand le feu se déclara, on n'eut rien de plus pressé que de transporter les papiers et effets du bureau, et ne voulant pas exposer la statue à la destruction, on la transporta, elle aussi, de l'autre côté de la rue Laliberté, chez M. Lachance. A cause de la fumée et de la chaleur qui envahirent aussitôt le bureau, il était très difficile d'y entrer et d'emporter tous les objets à la fois. Quand, quelques instants après, on revint chercher une autre partie des papiers, on constata avec surprise que S. Antoine se trouvait encore dans le domicile confié à sa garde, où cependant personne ne l'avait rapporté. On se hâta de l'emporter de nouveau pour le sauver malgré lui. Quand on revint au bureau, S. Antoine était là qui attendait les sauveteurs ; n'en pouvant croire leurs yeux, ils l'emportent une troisième fois. Mécontent de se voir enlevé ainsi à toutes forces, S. Antoine se laisse choir ; on s'attendait à le ramasser, la tête brisée, mais, ni S. Antoine ni l'enfant Jésus sur ses bras, n'avaient souffert de cette chute, et cependant, à en juger par les traces de la chute, c'était sur la tête que cette fragile statue de plâtre était tombée. On le dépose de nouveau auprès des papiers sauvés, mais avec le même

résul
reste
M:
fit si
légèr
mêm
et la
Ex
impo
puiss:



incon
drait
mis en
lui au:
sants,
messa
Ferna
Infé
ils le
était a
tions p

(1) C
les limi
oute la
point à

résultat ; alors M. Beaudoin de dire : « Puisqu'il veut brûler, qu'il y reste ! »

Mais S. Antoine n'avait nulle envie de brûler, et voilà pourquoi il fit si bien que dans ce brasier ardent, le bureau, tout en planches légères, léchées et rongées à l'extérieur par les flammes, ne vit pas même la peinture entamée ou détériorée à l'intérieur par la chaleur et la fumée.

Expliquez ce fait comme vous voudrez ; quant à moi, il m'est impossible d'y voir autre chose qu'une manifestation évidente de la puissante intervention de S. Antoine de Padoue. (1) S. M.



Variété

LA CLOCHE DU DE PROFUNDIS (suite.)



NE heure plus tard un religieux franciscain était en route pour la Granja. Il devait présenter à la Régente une lettre dans laquelle le P. Provincial la suppliait de faire grâce à Fernand. Le Provincial n'était pas un inconnu pour la Reine et il avait tout lieu de croire qu'elle se rendrait à sa requête. Mais avant même que son messenger se fut mis en route, un autre messenger partait pour la Granja, porteur lui aussi d'une lettre, qui demandait à la Souveraine en termes pressants, de refuser la grâce de Fernand. Qui pouvait avoir envoyé ce messenger ? Mais tout simplement les amis politiques du malheureux Fernand !

Informés de la scène de repentir qui avait eu lieu dans la prison, ils le regardaient comme un traître à leur cause. De plus comme il était au courant de bien des choses, ils avaient à craindre des révélations possibles, de sa part, s'il ne mourait pas. La cour royale comp-

(1) Comme il s'agit ici d'un fait qui, s'il est bien constaté, franchit évidemment les limites du naturel, nous laissons à notre correspondant et aux auteurs du récit toute la responsabilité de leur affirmation. C'est à l'autorité ecclésiastique et non point à nous qu'il appartient de décider en pareille matière. (N. D. L. R.)

taut parmi ses dignitaires, des membres du complot dirigé contre la Régente, que celle-ci ne soupçonnait pas, bien entendu, et c'était eux qui maintenant mettaient tout en œuvre pour hâter l'exécution de Fernand. A son arrivée le Franciscain ne put trouver l'occasion de présenter sa lettre lui-même. Maintes et maintes fois, on lui répondit que la reine le recevrait plus tard. Le temps s'écoulait ; enfin il eut une audience et remit sa supplique. La reine ouvrit la lettre et la parcourut hâtivement du regard. « Oh ! mon Père, s'écria-t-elle, pâle de surprise et de désolation, pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt ? Il est trop tard maintenant. La sentence de mort a été confirmée et le courrier est parti ce matin même pour Madrid. Quand êtes-vous arrivé ici ? » — « Hier, répondit le moine. Mais je n'ai pu obtenir d'audience. O gracieuse souveraine, accordez le pardon. Peut-être est-il encore possible de sauver ce pauvre homme. » — « Je pardonne de tout cœur, mais j'ai bien peur que cela ne serve pas à grand'chose. La sentence est peut-être déjà exécutée maintenant. » — « Oh alors ! murmura le moine désespéré, sa pauvre femme en mourra ! »

« Est-il marié ? »

« Oui, Majesté, et sa femme est un ange de piété. »

La reine agita sa cloche d'appel et jeta son mouchoir blanc à l'officier de service qui se présenta, avec l'ordre de faire seller le cheval le plus rapide des écuries royales et d'envoyer immédiatement à Madrid un messenger porteur de la grâce de Fernand.

L'officier s'acquitta de sa commission avec une activité fébrile qui ne tarda pas à se communiquer aux valets d'écurie. Un magnifique coursier fut harnaché en hâte, mais avant même que le messenger de la reine fut prêt à monter en selle, les palefreniers emportaient un homme dangereusement blessé.

« Il s'est approché trop près et le cheval ne le connaissant pas lui a envoyé une ruade, » expliquèrent les valets. Mais rien n'échappe au regard de Dieu. Le blessé était un des conjurés attachés au service de la reine. Il avait voulu trancher les tendons des jambes d'arrière du cheval, mais l'animal très ombrageux se cabra à son contact et lui brisa un bras et plusieurs côtes avant qu'il ait pu faire usage de sa lancette. Le messenger royal sauta en selle.

Une femme était agenouillée devant l'image de la Mère de Douleurs, dans la petite chapelle des Franciscains. Cette femme, plongée dans une prière silencieuse, était l'épouse du malheureux Fernand.

Depu
le Pro
l'autel
que l
dire q
avec t
dérout
lequel
tombe
soldat
du jet
fonde
plier. I
obéire
peu en
silencie

Les
l'un d'
crimine
fit un
l'étroite
après c
Fernan
côtés,
recueill
rant en
ajouta
Régente
soldats
ple, pro
ment q
des sou
mes cor
et de r
place su
prêtre, à
famille.
bander l

Depuis qu'elle avait été mise au courant de la démarche tentée par le Provincial pour obtenir la grâce de son mari, elle n'avait pas quitté l'autel de la Madone, bien résolue de rester là, en prières, jusqu'à ce que le sort de son mari ait été décidé. Au moins, elle pourrait se dire qu'elle lui avait été fidèle jusqu'au bout. Les heures s'écoulaient avec une morne lenteur. Cependant au dehors, une scène lugubre se déroulait sur la place d'Armes. En arrière d'un léger monticule sur lequel le condamné devait prendre place, on venait de creuser une tombe, toute prête à le recevoir aussitôt après l'exécution. Douze soldats attendaient le moment fatal et leur visage aussi bien que celui du jeune officier qui les commandait étaient empreints d'une profonde tristesse à la pensée du terrible devoir qu'il leur restait à remplir. D'une voix étouffée, l'officier fit charger les armes ; les soldats obéirent, puis l'arme au repos attendirent de nouveaux ordres. Un peu en arrière, maintenu par un cordon de troupes la foule attendait silencieusement le dénouement de la sanglante tragédie.

Les juges qui avaient condamné Fernand firent leur apparition, l'un d'eux porteur de la sentence de mort. Le président de la cour criminelle consulta sa montre : « Plus que trois minutes, » dit-il, et il fit un signe à l'officier d'ordonnance qui disparut aussitôt dans l'étroite ouverture conduisant à la prison de la citadelle. Un moment après commença la funèbre procession qui escortait le malheureux Fernand à sa dernière demeure. Deux Franciscaïns marchaient à ses côtés, et six soldats fermaient le cortège. Pâle, mais calme et recueilli, le jeune homme s'arrêta devant ses juges, les autres demeurant en arrière. Le président donna la lecture de la sentence ; il ajouta que les jours de grâce s'étant écoulés sans que la Reine Régente eut accordé le pardon, la loi devait suivre son cours. Les soldats s'avancèrent vers le condamné qui, se tournant vers le peuple, prononça à voix haute ces quelques mots : « J'accepte le châtiement que j'ai mérité, puisse le Ciel me faire miséricorde ! Au nom des souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ, je vous supplie, vous mes concitoyens, de me pardonner le scandale que je vous ai donné, et de rester fidèles à Dieu et à votre sainte Religion. » Puis il prit place sur le monticule. Il embrassa le crucifix que lui présentait le prêtre, à qui il confia un dernier message et un dernier adieu pour sa famille. Le prêtre s'écarta un peu pour permettre aux soldats de bander les yeux du condamné.

Le commandant du peloton d'exécution, tira son épée ; les soldats mirent en joue. . . A ce moment un son à la fois grave et puissant ébranla les airs, c'était le bourdon de la cathédrale qui sonnait l'*Angelus*. Les soldats abaissèrent leurs armes avant même d'avoir reçu l'ordre traditionnel et sacré dans l'armée espagnole, de cesser toute manœuvre pendant la prière. Lès soldats déposèrent avec soin leurs fusils chargés sur le sol, se découvrirent et se mirent à prier, à l'exemple des officiers de la cour criminelle. Dieu seul sait ce qui valut ces prières. Mais la coutume a prévalu par dessus tout. Le condamné lui-même avait fait comme tout le monde ; les mains jointes et les yeux levés au Ciel, il récitait son dernier *Angelus*, en même temps que la foule qui priait pour lui. Le troisième coup de cloche avait retenti ; il y eut une légère pousse, puis la cloche se mit à sonner plus gravement encore. C'était la sonnerie du *De Profundis*, la prière pour les Ames. Une minute s'est écoulée, deux peut-être, les derniers échos commencent à se perdre dans le lointain ; mais voilà que dans le même lointain, un cri désespéré se fait entendre. Recueilli et porté par la foule il se développe comme un roulement de tonnerre prolongé. On a saisi le mot « Pardon », et aussitôt mille voix suppliantes lui font écho. La foule s'écarte avec précipitation pour faire place à un cavalier qui agite follement un mouchoir blanc, et ne cesse de crier : « Au nom de la reine, pardon pour Fernand. »

La cloche du *De Profundis* avait fini de sonner.

* * *

La femme de Fernand est toujours abîmée dans sa prière devant l'autel. Elle entend un léger bruit de pas à côté d'elle. C'est l'aîné de ses enfants qui lui murmure à l'oreille : « Maman, il faut venir chez nous. » « Qui vous envoie, mon enfant ? » articule-t-elle d'une voix tremblante. — « C'est papa. »

Un cri de joie s'échappe de ses lèvres ; elle se prosterne sur les marches de l'autel et les embrasse avec transport. « O sainte Vierge Marie, toute ma vie sera consacrée à vous bénir. O saintes Ames du Purgatoire, je prierai pour vous jusqu'à mon dernier soupir. O Seigneur, Seigneur, que vous êtes bon et miséricordieux ! Comme nous devons vous aimer toute notre vie et apprendre à nos enfants à vous aimer ? »

* * *

Et l
leuse c
« C'est
toire. »
pas vou
l'attaqu
la cloch



Br
frère
à l'ég
Le
fondat
Trois-
de M
très pr
il étai
consci
ses infi
des reli
qu'il n
Pères l
des sier
Canada
de sain
premier

Et lorsque plus tard, ils s'entretenaient ensemble de la merveilleuse délivrance du condamné, Fernand concluait toujours ainsi : « C'est vous qui m'avez sauvé par vos prières aux Ames du Purgatoire. » A quoi sa femme ne manquait pas de répondre : « N'est-ce pas vous qui avez voulu laisser prier les fidèles avant de commencer l'attaque ? Les Ames du Purgatoire ne l'ont pas oublié. C'est donc la cloche de l'*Angelus* et du *De Profundis* qui vous a sauvé. »

(Traduit de l'anglais d'après le *Catholic Home Annual*.)



NÉCROLOGIE

Braine l'Allend, Belgique. — Fr. Florian-Marie Voussure, frère convers de notre Province, décédé le 20 septembre 1906, à l'âge de 62 ans, après 27 ans de religion.

Le Frère Florian fut le premier frère convers qui vint au Canada pour les fondations franciscaines. D'abord au Commissariat de Terre-Sainte aux Trois-Rivières, puis, dès la première heure à l'établissement du Couvent de Montréal. Son grand dévouement et son esprit ingénieux le rendirent très précieux dans ces commencements toujours pénibles. Caractère jovial il était la joie de tous ses frères, mais aussi d'une grande délicatesse de conscience et d'une fidèle régularité il en était le modèle. Ses maladies et ses infirmités ne lui permirent pas de repasser la mer lors de la dispersion des religieux en France, il eût été pourtant si heureux de revoir le Canada qu'il n'avait quitté qu'à regret. Il ne put même atteindre le couvent de nos Pères belges chez qui il se rendait ; retenu dans sa famille c'est au milieu des siens, au pays natal, qu'il a rendu son âme à Dieu, mais ses Frères du Canada en outre des liens ordinaires de Fraternité qui unissent les Enfants de saint François n'oublieront pas que le Frère Florian fut un ouvrier de la première heure.

Montignies-sur-Sambre, Belgique. — Fr. Armand-Marie Dubose, de Danestal, frère convers de notre Province, déédé le 6 octobre 1906, à l'âge de 69 ans, après 21 ans de religion.

Du nombre lui aussi de ces vieillards infirmes que la Franc-Maçonnerie a jeté sans aucune pitié hors de leurs couvents sans se soucier des conséquences d'une telle brutalité, le Frère Amand avait trouvé un asile hospitalier chez nos Pères de Belgique. La vie de cet humble Frère convers fut très mouvementée et demanderait une longue biographie qui ne manquerait pas d'intérêt. D'abord Frère de la Sainte-Famille, il fut désigné pour la maison d'Ars, petite ville qu'illustrait alors la vie extraordinaire du Bienheureux Curé Tertiaire que Pie X vient de béatifier. Le Bienheureux Curé d'Ars fit au Frère une prédiction qui ne manqua pas de se réaliser : « Vous sortirez de votre Congregation, lui dit-il un jour, mais vous entrerez plus tard dans un grand Ordre Religieux. » Le Frère sortit en effet, accomplit son service militaire, puis s'engagea dans la Gendarmerie. En cette qualité il fut envoyé dans l'île de la Réunion, Colonie française, pour y faire la police. Là, il se maria, mais quelques années plus tard, Dieu lui ayant ravi sa femme et son unique enfant, après ce si long détour qui semblait l'éloigner à jamais de la vie religieuse, il revint à celle-ci et rentra chez les Frères de la Sainte-Famille. Tombé gravement malade, il réfléchit sur son lit de douleur à la prédiction du saint Curé d'Ars et se dit : Je ne suis pas dans un grand Ordre Religieux, mais seulement dans une petite Congrégation. J'en suis puni sans doute, » et il promit d'entrer dans l'Ordre Franciscain. Il demanda en effet son entrée et malgré son grand âge on fit en sa faveur des exceptions : il fut admis. Durant les 21 ans qu'il passa encore dans le cloître, il fut un exemple de patience et de mortification. Au Couvent de Pau, en France, on lui avait confié l'office de quêteur. C'est une mission un peu difficile par nature, rendue plus difficile encore en un pays où la mendicité est interdite. Un jour qu'il revenait de quête, conduisant derrière lui son âne chargé, les gendarmes l'arrêtèrent comme un vulgaire vagabond, et au nom de la loi lui ordonnèrent de les suivre. Et voilà le vieux gendarme à la merci des jeunes ! Mais les chevaux fringants des gens de la police eurent peine à se mettre au pas du pauvre petit âne que conduisait le Frère, ils le devancèrent donc bientôt, le quêteur en profita et laissant aller à leur gré ceux qui l'avaient arrêté, il prit un chemin de traverse et s'en revint tout bonnement au couvent. Les gendarmes durent rire du bon esprit de leur ancien confrère. Une autre fois il fut plus heureux encore et plus patient, il se laissa arrêter et dévaliser par des jeunes gens qui purent même le maltraiter sans trouver de résistance et c'est là l'héroïsme de sa vertu, car le Frère était d'une force extraordinaire. Il disait plaisamment : Si j'avais voulu, j'aurais pu les casser en deux ! Mais sa vertu était encore plus forte que sa force même !

Reiné en Belgique après l'expulsion des Religieux de France, c'est au milieu de ses Frères qu'il a paisiblement rendu son âme à son Créateur. Prions pour lui.

France. — M. François Jattiot, décédé subitement le 1er septembre 1906, à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées.)

Ramené à la religion par la voie des épreuves, il lui voua une fidélité qui ne se démentit jamais. Se dévouer à l'Ordre de saint François et à ses amis fut pendant plus de vingt ans sa constante préoccupation. Pendant bien longtemps il fut le compagnon et le témoin discret des vertus et des pénitences du regretté Père Arsène, de sainte mémoire. Tous ceux qui ont connu ce cher Frère n'oublieront pas de sitôt les preuves de son inépuisable charité et de sa bonne humeur non moins inépuisable. Veuillez notre Séraphique Père lui obtenir au plus tôt la récompense méritée par son dévouement et par ses souffrances.

S. M.

Montréal. — Mde Vve Antoine Gaucher, née Catherine Pilon, en religion Sr Sainte-Hélène, décédée le 21 octobre, à l'âge de 77 ans, après 28 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Joseph** — M. Augustin-H. Gauthier, décédé en octobre dernier, après 12 ans de profession.

— M. Octave Defoy, décédé le 2 octobre, après 7 ans de profession.

— M. Philippe Dubé, décédé le 28 septembre, après 5 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Mlle Marguerite Roy, en religion Sr Saint-Jean-Baptiste, décédée le 10 septembre, après 12 ans de profession.

— M. Louis Bériau, en religion Fr. Didace, Tertiaire isolé, décédé le 14 octobre, après 11 ans de profession.

— Mde Catherine Lachance, en religion Sr Marie-Antoine, décédée le 22 octobre, à l'âge de 43 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Québec. — **Fraternité Saint-Roch.** — Mde Napoléon LaMothe, née Mathilda Villeneuve, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 13 août 1906, à l'âge de 51 ans.

— Mde Evariste Marceau, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 12 août 1906, à l'âge de 79 ans.

— Mde Isidore Bruyère, en religion Sr Saint-Isidore, décédée le 12 septembre 1906, à l'Hospice Saint-Antoine.

— **Fraternité du Très Saint Sacrement.** — Mde Honoré Alarie, en religion Sr Saint-Jacques, décédée le 5 octobre, à l'âge de 52 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Vve Louis Roberge, en religion Sr Sainte-Charlotte, décédée le 3 novembre, à l'âge de 78 ans, après 5½ ans de profession.

— Mde Georges Richard, Tertiaire isolée, décédée le 6 octobre, à l'âge de 40 ans.

— **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mde Louis Paré, née Marguerite Ménard, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 24 octobre, à l'âge de 67 ans, après 6 ans de profession.

— Mlle Séraphine Giguère, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 15 octobre, à l'âge de 59 ans, après 25 ans de profession

— Mlle Marie Rousseau, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 18 octobre, à l'âge de 48 ans, après 12 ans de profession.

— M. Albert Doré, en religion Fr. Albert, décédé le 30 octobre 1906, à l'âge de 69 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Louis Charpentier, née Marie Savariat, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 30 octobre, à l'âge de 78½ ans, après 20 ans de profession.

— Mde Pierre Duplain, née Cécile Parent, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 3 novembre, à l'âge de 90 ans, après 21 ans de profession.

Bienville (Levis). — Mde Isidore Bégin, décédée le 21 octobre, à l'âge de 81 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Batiscan. — Mde Vve Octave Bouchard, décédée le 28 octobre, à l'âge de 86 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Jean de Dieu. — M. Jules Filiatreault, en religion Fr. Saint-Louis, décédé le 6 octobre, à l'âge de 66 ans.

Montmagny. — Mde Alexandre Robin, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 22 avril, à l'âge de 51 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Etienne Couillard Lisbois, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 20 septembre, à l'âge de 62 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Georges de Beauce. — Mde Jos. Aubert, née Georgianna Moisan, en religion Sr Saint-François, décédée le 25 septembre, à l'âge de 56 ans, après 14 ans de profession.

Saint-Michel de Sherbrooke. — M. Elie Ouellette, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 9 juin, à l'âge de 70 ans, après 9 ans de profession.

— M. le Dr Isidore Frégeau, en religion Fr. Jean-Baptiste, décédé le 3 septembre, à l'âge de 73 ans, après 1½ an de profession.

Saint-Henri de Mascouche. — Mdes Joseph Ethier, en religion Sr Marie de Saint-Roch, et Angélique Perreault, en religion Sr Agnès d'Assise, décédées après 7 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Joseph Laprise, née Délina Lamontagne, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 4 octobre, à l'âge de 37 ans, après 6 ans de profession.

Sainte-Geneviève de Batiscan. — Mlle Emilia Brousseau, en religion Sr Adèle, décédée le 17 octobre, à l'âge de 42 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — Mde Jos. Desautels, née C. Lincourt, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 29 octobre, à l'âge de 29 ans, après 2 ans de profession.

— Mde J.-B. Cadoret, née Olympe Valcourt, en religion Sr Saint-

Jean-Baptiste, décédée le 27 octobre, à l'âge de 68 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Hubert, Co Chambly. — M. Emery Lalumière, en religion Fr. Louis, décédé le 3 septembre, à l'âge de 65 ans, après plusieurs années de profession.

Trois-Rivières. — Mde Vve David Gauthier, née Zoé Biron, en religion Sr David, décédée le 4 juillet, à l'âge de 84 ans, après 17 ans de profession.

Sainte-Thérèse. — Mde Toussaint Cadieux, née Justine Delage, décédée à l'Hospice Drapeau, après plusieurs années de profession.

Sainte-Dorothée. — Mde Vve Alexandre Montreuil, née Marguerite Duronceau, décédée le 15 juillet, à l'âge de 73 ans, après 11 ans de profession.

— Mlle Adélie Pesant, décédée le 28 Septembre, à l'âge de 35 ans, après 7 ans de profession.

Saint Jean Chrysostome (Lévis). — Mde Vve P. Laliberté, née Marie Mercier, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 18 octobre, à l'âge de 87 ans, après une trentaine d'années de profession.

Fall River, Mass. — Mde Théophile Soucy, née M.-Demerise Bellisle, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 6 octobre, à l'âge de 58 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Uldège Lachapelle, née Philomène Lévesque, en religion Sr Marie-Claire, Tertiaire isolée, décédée le 23 octobre, à l'âge de 43 ans.

— **Fraternité Sainte Elisabeth.** — Mde Olivier Carpentier, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 23 octobre à l'Hospice Notre-Dame, Montréal, à l'âge de 45 ans, après quelques mois de profession.

— Mde Joseph Samson, en religion Sr Sainte-Anastasie, décédée le 12 août, à l'âge de 55 ans, après 4 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Roch.** — Mlle Arzélia Barsalou, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 20 septembre, à l'âge de 22 ans, après 6 mois de profession.

Chemin de Croix perpétuel. — Zéphyrin Perreault, Mdes Catherine Pilon, Napoléon Lamothe, Evariste Marceau, Louis Charpentier et Isidore Bruyère.

R. I. P.



TABLE DES MATIERES

pour l'année 1906

Piété

| | |
|---|-----|
| Elévations sur le Chemin de la Croix 5, 47, 89, 111, 124, 168, 212,256, 299, 344, 391, 431 | 176 |
| La Communion quotidienne | 176 |
| Le Chemin de la Croix et les sept Allégreses..... | 265 |

Saints de l'Ordre Séraphique

| | |
|---|----------------------------|
| N. P. S. François · La prose <i>Sanctitatis</i> | 384 |
| <i>Idem</i> : Panégyrique, par le R. P. Galtier..... | 469 |
| Le B. Bonaventure de Barcelone | 249, 293, 337, 381, 425 |
| Fleurs Séraphiques | 81, 128, 161, 205, 340 |
| Nos Saints | 14, 55, 176, 262, 305, 398 |

Chronique Antonienne

| | |
|---|---------------|
| Saint Antoine et la tentation | 31 |
| Saint Antoine et la vocation 72 ; et le divorce | 73 |
| Dieu venge ses Saints outragés..... | 114 |
| Saint Antoine « Le fugitif » | 152 |
| Saint Antoine et le désir du martyr | 193 |
| Un remède universel | 194 |
| Saint Antoine et la prédication | 238 |
| Saint Antoine et la prière | 282 |
| La prière de l'enfant | 285 |
| La fête de saint Antoine | 306, 333, 359 |
| Saint Antoine parachute | 332 |
| Saint Antoine et les enfants | 413 |
| Saint Antoine et la pénitence | 454 |
| Saint Antoine et l'incendie | 503 |

Premier Ordre

| | |
|---|--------------------|
| Nouvelles Provinces | 54, 397 |
| Au collège Saint-Antoine | 53, 354 |
| L'Ordre Franciscain en Australie | 95 |
| Le Premier Ordre aux Etats-Unis..... | 181, 223, 315, 401 |
| Les Anciens Récollets au Canada 26, 59, 105, 146, 185, 242, 275, 319, 365, 406, 449, 497 | 54, 200 |
| Le Vén. Duns Scot | 54, 200 |
| Remerciements au bon Frère Didace | 154, 368 |
| Le Père Hennepin | 222 |

Doc
 Pie 2
 Le R
 Artist
 Prom

 La pr
 Que f
 Valley

 Quest
 Mort
 Soeurs
 Indul
 Le Ti
 Le T
 Tertia
 Pèleri
 Fête d

Montr
 N.-D.
 Saint-S
 L'Assc
 Bordea
 Sainte-
 ville, 5
 de Lé
 Saint-
 Shaver
 364 ; S
 dace, 3
 Lotbini
 Saint-H
 Manvil
 kinongé
 St-Fran
 Prosper

| | |
|--|-----------------------|
| Document historique de grande valeur | 360 |
| Pie X et l'Ordre franciscain | 14 |
| Le Rme Père Général | 14 54, 355 |
| Artistes et Linguistes franciscains | 55, 96, 310, 488 |
| Promotions | 15, 56, 307, 397, 481 |

Deuxième Ordre

| | |
|--|-----|
| La première Abbesse allemande des Clarisses aux Etats-Unis ... | 21 |
| Que font-elles derrière leurs grilles ? | 322 |
| Valleyfield | 448 |

Troisième Ordre

| | |
|---|---|
| Questions et réponses : 10, 51, 86, 130, 164, 207, 253, 352, 387, 478 | |
| Mort d'une fondatrice | 16 |
| Sœurs Franciscaines | 96, 98, 142, 182, 220, 402, 439, 491, 494 |
| Indulgences | 481 |
| Le Tiers-Ordre d'après « <i>l'Osservatore Romano</i> » | 219 |
| Le Tiers-Ordre aux Etats-Unis, 269; | en Belgique |
| Tertiaires illustres | 56, 96, 94, 441 |
| Pèlerinages à Sainte-Anne et au Cap | 361, 313, 398, 493 |
| Fête de sainte Elisabeth | 17, 22 |

Nouvelles des Fraternités

| | |
|---|--|
| <i>Montréal</i> : Saint-Antoine de Padoue, 362 ; Sainte-Elisabeth, 17 ; | |
| N.-D. des Anges, 445 ; Ville Saint-Paul, 18 ; <i>Québec</i> : Très- | |
| Saint-Sacrement, 221, 311 ; Saint-Roch, 222, 312, Saint-Sauveur, 489 ; | |
| L'Assomption, 98 ; Cap Rouge, 492 ; Sainte-Béatrice (Joliette) 448 ; | |
| Bordeaux, 268, 490 ; <i>Fall-River</i> : Saint-Louis de France, 271 ; | |
| Sainte-Elisabeth, 271 ; Saint-Antoine, 314 ; Lavaltrie, 137 ; Louise- | |
| ville, 59 ; Longue-Pointe, 57 ; Saint-Ephrem de Tring, 495 ; N.-D. | |
| de Lévis, 268 ; N.-D. du Sacré-Cœur, 140 ; Pointe-du-Lac, 448 ; | |
| Saint-Adrien de Ham, 18 ; Saint-Alban, 311 ; Saint-Boniface de | |
| Shawenegan, 364 ; Saint-Barnabé, 58 ; Saint-Charles de Mandeville, | |
| 364 ; Saint-Colomban de Sillery, 20 ; Saint-Damien, 364 ; Saint Di- | |
| dace, 314 ; Saint-Dominique de Jonquiére, 58 ; Saint-Edouard de | |
| Lotbinière, 140 ; Saint-Flavien, 141 ; Saint-Gilbert (Portneuf) 19 ; | |
| Saint-Hyacinthe, 399 ; Saint-Jean de Matha, 98 ; Saint-Jacques de | |
| Manville, 315 ; Saint-Jacques-le-Min. ; 179 ; Saint-Joseph de Mas- | |
| kinongé, 446 ; Saint-Liboire, 179 ; Saint-Lin des Laurentides, 137 ; | |
| St-François Beauce, 496 ; Saint-Maurice, 364 ; Saint-Paulin, 447 ; St- | |
| Prosper (Champlain) 139 ; Saint-Paul de l'île aux Noix, 400 ; Saint | |

Sévérin de Prouxville, 17; Saint-Simon de Bagot, 97, 416; Saint-Victor de Tring, 447; Sainte-Angéle de Laval, 97; Ste-Anne des Plaines, 313; de la Pocatière, 495, Sainte-Dorothée, 20; Sainte-Foy, 399; Sainte-Gertrude (Nicolet) 58; Sainte-Julie de Somerset, 19; Sainte-Marguerite (Dorchester) 20; Sainte-Thérèse de Blainville, 400; Sainte-Marie de Manchester, 314; *Sherbrooke*: Cathédrale 138; et Saint-Jean-Baptiste, 139; Trois-Rivières, 178, 268, 401; Woonsocket, R. I. 181; Worcester, Mass. 22.

Nouvelles de Famille

| | |
|---|----------|
| Dans nos couvents..... | 179 |
| Bénédiction de l'Eglise franciscaine de Québec..... | 180 |
| Première Messe à Montréal..... | 222 |
| Lettres de Québec..... | 234, 483 |
| Trois-Rivières..... | 316 |
| La Portioncule..... | 349 |
| Le Collège Séraphique..... | 402 |
| Québec. Couvent des Pères..... | 443 |
| La Fête de Saint-François à Montréal..... | 446 |
| Voyage en Europe..... | 489 |

Terre-Sainte

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Statistique..... | 16 |
| Bethléem..... | 96 |
| Touristes et Pèlerins..... | 178, 308, 358 |
| Lettre d'Orient..... | 223 |
| Nouveau Vicaire Custodial..... | 357 |

Missions Franciscaines

| | |
|--|-------------------------|
| Le premier de l'An chinois..... | 24 |
| Visite de S. G. le gouverneur du Chang-Tong à l'école St Louis, 63 | |
| Comment on devient évêque en Chine..... | 101 |
| Funérailles chinoises..... | 143 |
| Lettre de Chine..... | 182 |
| Conversion d'un jeûneur..... | 500 |
| Missionnaires canadiennes..... | 96, 227 |
| Départ de Missionnaires..... | 219, 439 |
| Chine 600 lis à travers le Chang-Tong.... | 272, 326, 370, 414, 456 |
| Mort d'un Missionnaire..... | 488 |

Variétés

| | |
|--|---------|
| Tiers-Ordre et Tempérance..... | 41, 429 |
| La société de Tempérance et la Croix..... | 85 |
| La Tempérance..... | 296 |
| Chronique franciscaine (à travers le monde) 16, 55, 95, 136, 178 | |

No
 ..
 Le
 La
 Pie
 Par
 S. (.
 Bér
 Les
 A p
 He
 Cris
 Au
 Cha
 La
 Ce
 Catl
 La (.
 La
 « La
 « Th
 so
 « De
 P
 La (.
 ve
 « La
 « Le
 « L'é
 lég
 « Vie
 rat
 « L'es
 O.
 « L'A
 « Voi
 « Not
 Nécro

| | |
|----------|---|
| Saint- | 219, 265, 308, 357, 398, 441, 488 |
| me des | Nouvelles de Rome 14, 53, 93, 134, 175, 210, 262, 305, 354, 395, 439, |
| te-Foy, |481 |
| et, 19 ; | Le théâtre 12 |
| inville, | La France et l'avenir. Espoir quand même ? 75 |
| nédrale | Pie X et la France 53, 134, 263, 395 |
| , 401 ; | Parole épiscopale 99 |
| | S. G. Mgr Bernard 100 |
| | Bénédictin de S. S. Pie X 121 |
| ... 179 | Les Franciscains anglicans 267 |
| ... 180 | A propos de la catastrophe du Chili 442 |
| ... 222 | Heureuse et sainte année 3 |
| 34, 483 | Cris du fidèle dans la nuit sainte 30 |
| ... 316 | Au cloître franciscain 108, 149, 189, 228 |
| ... 349 | Chanson de mai 167 |
| ... 402 | La vision de saint Jean, poésie 485 |
| ... 443 | Ce que vaut une aube 279 |
| ... 446 | Catharinella 375 |
| ... 489 | La charité n'appauvrit pas 461 |
| | La cloche du « <i>De Profundis</i> » 462, 507 |
| ... 16 | Bibliographie |
| ... 96 | « La ville de David » (R. P. Barnabé d'Alsace) 67 |
| 08, 358 | « The writings of S. Francis of Assisi » (R. F. Paschal Robin- |
| ... 223 | son, O. F. M.) 116 |
| ... 357 | « Des grâces d'oraison. L'oraison de simplicité » (R. P. Auguste |
| ... 24 | Poulain S. J.) 201 |
| uis, 63 | La diffusion des « Saints Evangiles » (R. P. Frédéric de Ghy- |
| ... 101 | velde, O. F. M.) 250 |
| ... 143 | « La royauté du Christ » (Un frère Mineur de la Prov. de France) 286 |
| ... 182 | « Le recrutement sacerdotal » 288 |
| ... 500 | « L'évolution et le développement du merveilleux dans les |
| 96, 227 | légendes de saint Antoine de Padoue » (L. de Kerval) 378 |
| 19, 439 | « Vie de saint Bernardin de Sienne » (R. P. Ferdinand M. d'A- |
| 14, 456 | raules, O. F. M.) 409 |
| ... 488 | « L'esprit du Tiers-Ordre franciscain » (R. P. Pierre-Baptiste |
| 41, 429 | O. F. M.) 411 |
| ... 85 | « L'Aquitaine Séraphique » (T. R. P. Othon de Pavie O. F. M.) .. 412 |
| ... 296 | « Voix de saint Antoine » 369 |
| 36, 178 | « Notre Prime pour 1907 » 480 |
| | Nécrologie |
| | Nécrologie du Tiers-Ordre 38, 78, 118, 159, 202, 245, 290, 335, 379 |

| | |
|--|---------------|
| | 423, 467, 511 |
| R. P. Pierre de Monsano..... | 15 |
| Une abbesse de Clarisses à Jérusalem..... | 33 |
| Frère Pierre Lespérance..... | 35 |
| R. P. Louis-Joseph..... | 38 |
| R. P. Conrad Eche et R. P. Mansuet Masson..... | 78, 414 |
| Fr. Isidore-Marie de Roscoff..... | 78 |
| Mgr Seraphino Milani, O. F. M..... | 135 |
| R. P. Placide-Marie..... | 158 |
| V. Frère Emile-Marie Delannoy..... | 418 |
| FF. Florian, Armand et François Jattiot..... | 511 |

Gravures

| | |
|--|----------|
| L'Immaculée-Conception..... | 486 |
| Le Chemin de la Croix (Feuerstein, <i>étude</i>)..... | 155, 197 |
| Jésus est condamné à mort (1 ^{re} Station)..... | 41 |
| Jésus est chargé de sa croix (2 ^{me})..... | 49 |
| Jésus tombe pour la première fois (3 ^{me})..... | 89 |
| Jésus rencontre sa Mère (4 ^{me})..... | 112 |
| Simon le Cyrénéen aide Jésus à porter sa croix (5 ^{me})..... | 124 |
| La Véronique (6 ^{me})..... | 169 |
| Jésus tombe pour la deuxième fois (7 ^{me})..... | 214 |
| Jésus console les femmes de Jérusalem (8 ^{me})..... | 258 |
| Jésus tombe pour la troisième fois (9 ^{me})..... | 302 |
| Jésus est dépouillé de ses vêtements (10 ^{me})..... | 346 |
| Jésus est attaché à la croix (11 ^{me})..... | 390 |
| Jésus meurt sur la croix (12 ^{me})..... | 434 |

Vie de Saint Antoine (H. Flandrin)

| | |
|--|-----|
| Saint Antoine enfant chasse le démon..... | 32 |
| Saint Antoine fait ses études chez les chanoines Augustins.... | 72 |
| Saint Antoine quitte les chanoines réguliers pour prendre l'habit des Frères Mineurs..... | 195 |
| Saint Antoine prêchant à Forli..... | 239 |
| L'Enfant Jésus apparaissant à saint Antoine..... | 283 |

En Chine

| | |
|--|-----|
| Equipage chinois..... | 327 |
| Un mandarin et ses satellites..... | 371 |
| Un village chinois en été..... | 415 |
| Dans une famille chrétienne. Repas des hommes..... | 459 |
| Dans une famille chrétienne. Repas des femmes..... | 503 |
| Femme chrétienne préparant les galettes de Millet..... | 503 |